Baromètre départemental

# Patrimoine et qualité de service des infrastructures et des réseaux

# HERAULT

Routes ponts Barrages Fibre optique
Eclairage public eau potable
& assainissement
Tunnels Parkings
voies ferrées autoroutes

OCCITANIE CERC — FILIÈRE CONSTRUCTION — Mesurer. Anticiper.

LES TRAVAUX PUBLICS FÉDÉRATION OCCITANIE

juillet 2019

**Chapitre I**
**Patrimoine d'infrastructures du département de l'Hérault**

Le réseau routier p.5

Le réseau ferroviaire p.9

L'intermodalité et les modes de déplacement alternatifs p.14

Le réseau d'eau potable et l'assainissement p.17

Le réseau électrique p.20

Le réseau de gaz p.25

Le réseau de télécommunications p.26

Infrastructure portuaire p.28

**Chapitre II**
**Les Travaux Publics dans le département de l'Hérault**

L'activité des travaux publics dans le département p.30

…à l'heure de l'économie circulaire p.32

## Avant-propos

**Un patrimoine et des outils pour développer nos territoires...**

La fédération des travaux publics se réjouit de la publication de ce baromètre, qui concerne non seulement les élus et les décideurs, mais aussi l'ensemble des citoyens.

Nous savons tous que les réseaux et les infrastructures sont essentiels pour nos territoires. La mobilité, l'énergie, les télécommunications, l'eau, la bonne gestion et la protection des espaces naturels et habités… C'est tout cela qui fait l'attractivité d'un territoire et permet à la fois une bonne qualité de vie et le développement économique.

Ce baromètre présente une vision synthétique du patrimoine héraultais de réseaux et d'infrastructures, de sa qualité de service, des enjeux de son entretien et de son développement.

Ce patrimoine irrigue nos territoires, son entretien et son développement font partie des principaux enjeux des décisions publiques, dans les communes, les intercommunalités, les départements, les régions et l'Etat. S'il n'est pas correctement entretenu, il se dégrade et génère des nuisances et des coûts considérables pour les budgets publics et pour l'ensemble de l'activité économique.

Nous formons le vœu que cette publication incite les collectivités, et tous les maîtres d'ouvrages concernés, à développer des politiques de travaux actives et raisonnées pour maintenir et renouveler ce patrimoine.

Olivier GIORGIUCCI
Président de la FRTP Occitanie
Président de la CERC Occitanie

## Présentation de la CERC Occitanie

**La CERC Occitanie, observatoire régional de la filière construction**

La Cellule Economique Régionale de la Construction en Occitanie a pour vocation de fournir, aux acteurs régionaux et locaux de la filière construction, des études et analyses ciblées qui facilitent la prise de décision.
Les missions de la CERC Occitanie:

- La concertation
- L'information
- La prévision
- La réflexion

La CERC Occitanie est membre du « GIE réseau des CERC ».

## Un outil d'aide à la décision dédié aux partenaires régionaux

La Cellule Economique Régionale de la Construction en Occitanie et le GIE Réseau des CERC proposent ce baromètre sur l'état des lieux des différentes infrastructures et des réseaux du département de l'Hérault.

Ce document met à jour les résultats produits lors d'une précédente édition en 2016.

Il fournit une série de données de cadrage sur le patrimoine des infrastructures du département, permettant aussi d'établir des comparaisons inter et infra départementales. Pour réaliser ce baromètre départemental, la CERC Occitanie s'est appuyée sur les acteurs locaux, les informations en accès libre et les travaux menés en interne.

L'ensemble des résultats ont été présentés le 02 juillet 2019, en introduction au colloque « Patrimoine des réseaux et des infrastructures de l'Hérault » organisé par la FRTP Occitanie et sous le parrainage de Monsieur Pierre POUËSSEL, Préfet de l'Hérault.

# Portrait synthétique du département de l'Hérault

**1 165 412** habitants en **2019**

**19% de la pop. Occitanie**

**184 hab./km²** *Occitanie : 79 hab.km²*

**+7 900 habitants/an d'ici 2050**

Source : Insee

**Evolution de la population 2018-2030**

*source : INSEE-Omphale 2017*

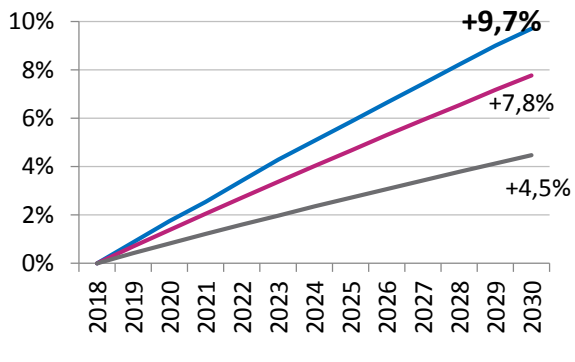


**36%**

ont moins de 30 ans

*Occitanie : 34%*

**26%**

ont plus de 60 ans

*Occitanie : 25%*

*Source : INSEE/RP 2015*

**58%**

des actifs ont un emploi

*Occitanie : 61%*

*Source : INSEE/RP 2015*

**12,5%**

taux de chômage T42018

*Occitanie : 10,3%*

*Source : INSEE*

**Densité de population (nb habitants par km²)**

*En % d'évolution - source : INSEE RP 2016*

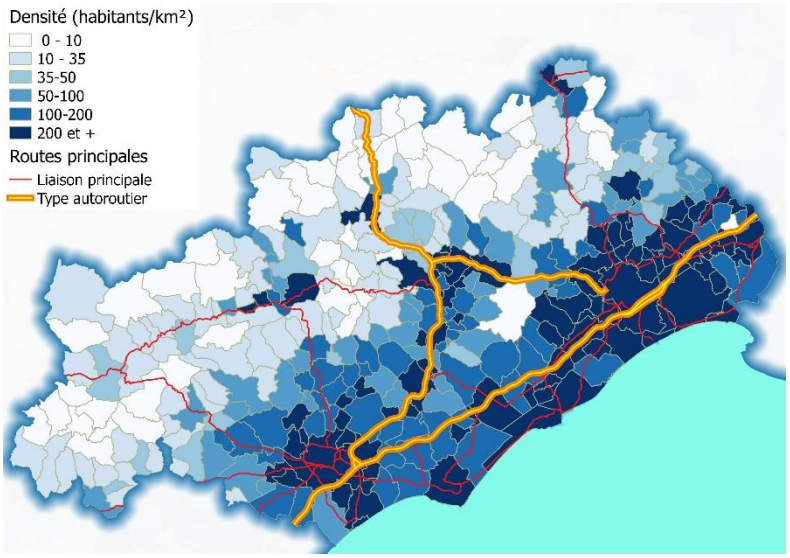


**16 103**

créations d'entreprises en 2016

soit **27%** des créations en région

*Source : INSEE/RP 2015*

**56%** des actifs travaillent dans une commune autre que celle de la résidence

*Occitanie : 59%*

## 38,5 millions de nuitées touristiques

**1er département touristique de la région Occitanie**

**4ème département touristique français**

*Source : Hérault Tourisme / Flux 18 et flux 2016*

PARTIE **1**

# INFRASTRUCTURES & ÉTAT DU PATRIMOINE DU DÉPARTEMENT DE L'AUDE

- 13 041 km de routes
- ≈ 2 900 ouvrages d'arts
- 222 km de voies ferrées
- 8 750 km de réseaux d'eau potable
- 358 stations d'épuration
- 4 000 km de lignes électriques sur le réseau de transport
- 17 000 km de lignes électriques sur le réseau de distribution
- 3 880 km de réseau de gaz
- 57% d'éligibilité au THD
- Port de Sète Frontignan : 1er port de la région Occitanie

## Longueur du réseau routier

**13 040 km de routes**
**62% de routes communales**
**36% de routes départementales**
**2% d'autoroutes**
entre 2002 et 2017 : **+ 744** km de voies supplémentaires

.

Le département de l'Hérault compte plus de 13 000 km de routes (hors chemins communaux), soit 9% du linéaire routier de la région.

Le réseau routier du département est principalement constitué de voies communales (62%) et de routes départementales (36%). Il se caractérise par une surreprésentation des routes départementales par rapport à la moyenne régionale (35%) ainsi que des autoroutes qui comptent pour 2% du linéaire dans le département contre 1% au niveau régional. Les routes nationales sont par contre quasiment inexistantes (transfert au Conseil départemental en 2005).

Le réseau routier comprend cinq catégories de voies : les autoroutes et routes nationales appartenant au domaine public routier national et gérées par l'État, les routes départementales appartenant au domaine public routier départemental et gérées par le Conseil général de l'Hérault et les voies communales et chemins ruraux appartenant respectivement aux domaines public et privé des communes et gérées par les municipalités. **D'après le MTES, les routes nationales et autoroutes du réseau routier en France sont en moyenne 23 fois plus circulées que le réseau des collectivités**

**Longueur du réseau routier au 31/12/2017**
*en km linéaires - source : SOeS – Ministère de la Transition écologique et Solidaire*

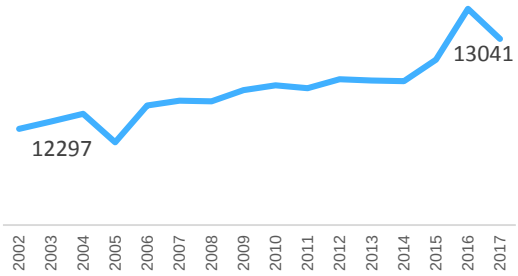


| | France métrop | Occitanie | Hérault |
|---|---|---|---|
| autoroutes | 11 618 km | 1 220 km | 208 km |
| routes nationales | 9 044 km | 1 112 km | 24 km |
| routes départementales | 375 362 km | 49 779 km | 4 733 km |
| voies communales | 695 051 km | 91 930 km | 8 076 km |
| | **1 091 075 km** | **144 042 km** | **13 041 km** |

**Nature des voies du réseau routier en Occitanie en 2017 : comparaisons départementales**
*en km linéaires - source : SOeS*

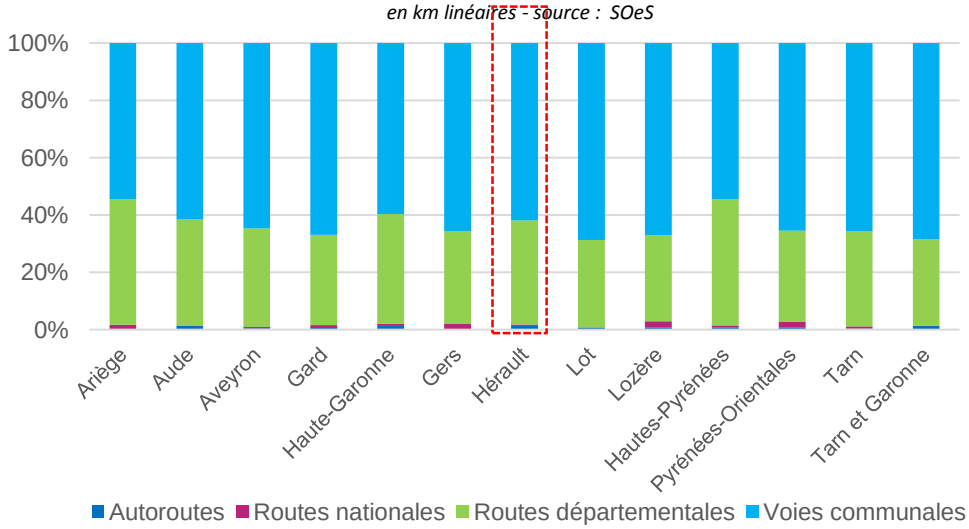

## Densité de réseau routier

**Densité du réseau routier en 2017**
*Unité km/km² Source : SOeS, INSEE*

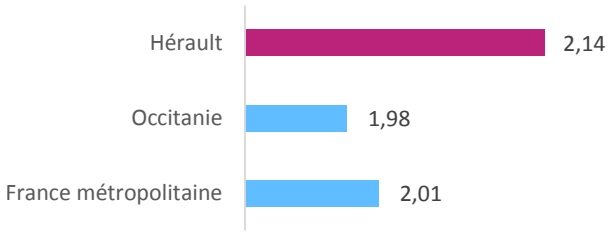


**Densité de population**
*Unité nb hab./km² Source : INSEE/RP 2015*

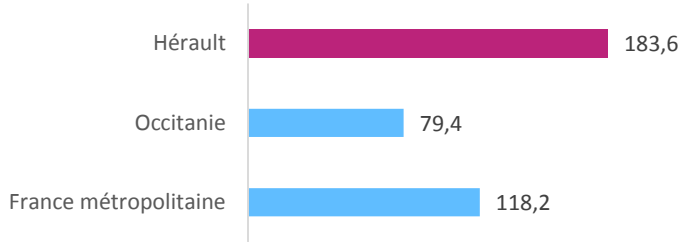


Le département se caractérise par une densité du réseau routier de 2,14 km de routes par km², soit une densité supérieure à celle de la région (1,98 km) et à la moyenne en France métropolitaine (2,01 km).

La densité de la population s'élève à 183 habitants au km², un résultat largement supérieur à la densité régionale (79 habitants/km²) et française (120 habitants km²).

L'Hérault se place ainsi au 6ème rang des départements de la région pour la densité de son réseau routier et au 2ème rang pour celle de sa population.

## Entretien des autoroutes concédées

Le concessionnaire autoroutier Vinci-Autoroutes exploite un peu plus de 100 km d'autoroutes dans l'Hérault, sur l'A9 et l'A709 de Baillargues à Béziers, ainsi que 5 km sur l' A75. L'exploitation pour le département de l'Hérault est pilotée par le district de Sète (centre opérationnel pour la partie de Baillargues jusqu'à Agde) ainsi que par le district de Narbonne (centre opérationnel pour le secteur entre Agde et Béziers).

**Réseau VINCI Autoroutes - District de Sète**
*Source : DR LR VINCI Autoroutes*

**Réseau VINCI Autoroutes - District de Narbonne**
*Source : DR LR VINCI Autoroutes*

Les projets en cours dans le département concernent le Programme de modernisation des aires de Montpelier Fabrègues nord et sud :
Les contrats actuels arrivent à terme au 31/12/2019.
Des appels d'offre ont été lancés pour renouveler les commerces de ces deux aires pour 15 ans : pour les 2 stations de carburant en nord et en sud, le concept de restauration et l'hôtel. Il s'agit d'un programme de modernisation des aires de services déployé par VINCI Autoroutes. Sur le territoire ex Languedoc Roussillon, cela concerne également les commerces des aires de Corbières sur l'A61.

**Zoom sur le déplacement de l'A9**
La nouvelle autoroute A9 a été mise en service fin mai 2017. Le déplacement de l'A9 à Montpellier a constitué le plus important chantier autoroutier de ces dernières années en France, avec un investissement de 800 millions d'Euros intégralement financé par VINCI Autoroutes, la mobilisation de plus de 300 entreprises et 1500 personnes au pic du chantier.

## Etat des infrastructures départementales

En 2019, l'Hérault compte 4 519 kilomètres de routes départementales.
(source : Conseil départemental de l'Hérault)

25 km de pistes cyclables et voies cyclables sont également gérées par le département de l'Hérault.

Le réseau structurant a été ausculté en 2016 et 2017, soit 1 424 km (31% du réseau). 51% du linéaire routier nécessite des travaux d'entretien plus ou moins conséquents.

**Les ouvrages d'art routiers sur routes départementales**
*Unité : %  Source : Conseil départemental de l'Hérault*

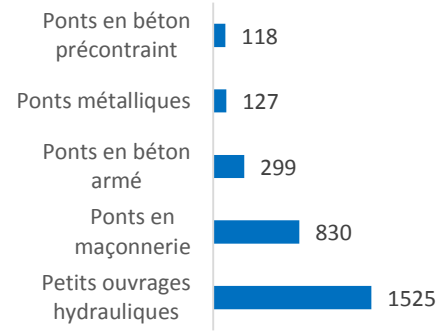


**État des routes départementales (réseau structurant)**
*Unité : %*
*Source : Conseil départemental de l'Hérault*

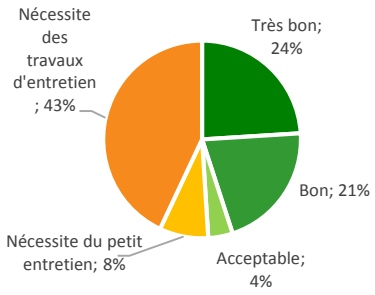


**État des ouvrages d'art routiers sur routes départementales**
*Unité : %  Source : Conseil départemental de l'Hérault*

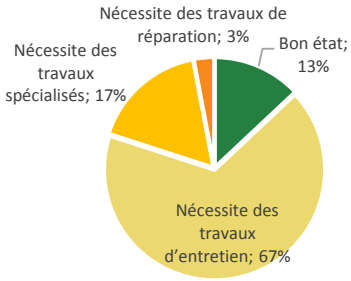


2 899 ouvrages d'art structurent le réseau routier départemental dans l'Hérault, la majeure partie (53%) est constituée de petits ouvrages hydrauliques.

- 13 % de l'ensemble est jugé en bon état,
- 87% % des ouvrages nécessitent des travaux, dont les ¾ sont des travaux d'entretien (soit 67% de l'ensemble des ouvrages d'art).

## Le réseau de voirie géré par Montpellier Méditerranée Métropole

Un linéaire de réseau total de 2 270 km

**Linéaire de réseau de voirie MMM**
*Source : MMM*

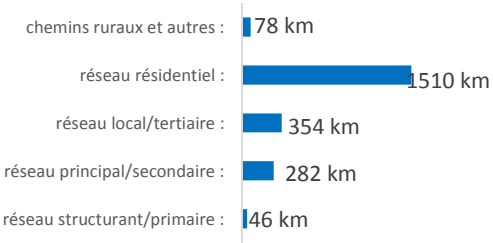


**Métropole constituée au 1er janvier 2015**
- Transfert compétence voirie communale
- Transfert compétence voirie départementale depuis le 1er janvier 2017

**Dépenses 2019 « Gestion des espaces publics » : 63,1 M€ dont**
- Travaux et entretien de la voirie et espaces publics : 57,8 M€
- Voierie métropolitaine 5,3 M€

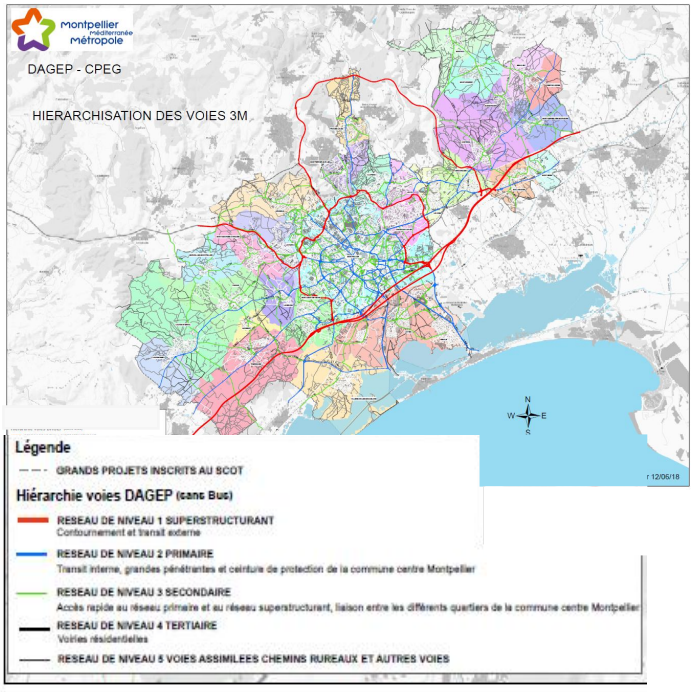

## Des travaux inscrits dans le CPER sur le département

Les opérations inscrites au CPER 2015-2020 visent à résoudre des problèmes de congestion forte en repoussant à l'extérieur des agglomérations les trafics de transit et permettre ainsi le développement dans les zones libérées de déplacements alternatifs à la route (TC, modes doux). Outre l'intérêt que ces opérations représentent pour la réduction de la congestion routière et de la pollution induite, elles concourent également à l'amélioration de la sécurité des automobilistes et des usagers des modes doux en zone urbaine.

Plusieurs opérations routières cofinancées intéressent l'Hérault dont :

- Le contournement Ouest de Montpellier qui s'inscrit dans un projet global de contournement de l'agglomération, notamment avec la déviation Est de Montpellier sous maîtrise d'ouvrage de Montpellier Méditerranée Métropole,
- Les déviations de Baillargues-Saint Brès et de Lunel-Lunel Viel.

**Détail des opérations routières du département de l'Hérault inscrites dans le volet mobilité du contrat de plan Etat-Région 2015-2020**

| Opérations routières | Coût total CPER | Etat | Région | Autres collectivités | Autres participations |
|---|---|---|---|---|---|
| 34 - RN 113 - Giratoire de St Brés | 1 560 000 | 390 000 | 0 | CD 34 : 390 000 | 780 000 |
| 34 - A75/A9 - Contournement Ouest de Montpellier - liaison à 2x2 voies sur 6 km | 25 000 000 | 11 000 000 | 4 670 000 | CD 34 : 4,67M€<br>MMM : 4,67M€ | |
| 34 – RN 113 – Déviation de Baillargues-St Brès – déviation à 2x1 voie sur 5,5 km | 12 000 000 | 6 000 000 | 2 000 000 | CD 34 : 2M€<br>MMM : 2M€ | |
| 34 - RN 113 - Déviation de Lunel / Lunel-Viel - Section ouest entre Lunel- Viel et RD61 - aménagt en 2x1voie entre usine Ocreal et Route de la mer RD61 sur 6,4km | 6 000 000 | 3 000 000 | 1 000 000 | CD 34 : 1M€<br>CC Lunel : 1M€ | |
| 34 - A75 - Aménagement de la déviation de Pézenas – Achèvement de la requalification environnementale | 4 000 000 | 4 000 000 | 0 | 0 | |
| 34 - A75 - Aire de repos du Bosc/Salagou - Aire accessible depuis les deux sens de circulation | 6 000 000 | 6 000 000 | 0 | 0 | |
| 34 - A75 – Solde opération Pèzenas- Béziers - déclassement RN 9 ou complément de l'échangeur n°63 (Accès Béziers Nord) | 8 000 000 | 8 000 000 | 0 | 0 | |

**Début 2019 et selon la Dreal, les opérations « Giratoire de St Brès » et « Aménagement de la déviation de Pézenas » ont été réalisées. Les autres opérations sont toujours d'actualité :**

- **La déviation de Lunel/Lunel-Viel fait l'objet d'un dossier qui sera soumis avant l'été 2019 à l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique.**
- **Le contournement Ouest de Montpellier fait l'objet d'un dossier d'enquête qui est actuellement soumis à une consultation inter-services.**
- **Les autres opérations sont au stade d'études d'opportunité.**

## 222 km de lignes dont 84% sont électrifiées

**Longueur du réseau en 2017**

*Unité km - Source SNCF*

| | Hérault | Occitanie | France* |
|---|---|---|---|
| ensemble | 222 km | 2 657 km | 28 765 km |
| % électrifié | 84% | 59% | 56% |
| % voie unique | 35% | 53% | 41% |

** France : Données 2016*

Le réseau ferroviaire du département cumule 222 km de lignes exploitées en 2017, soit 8% du réseau régional qui s'élève à 2 657 km de lignes :

- 186 km de lignes sont électrifiées soit 84% du total du département
- 77 km sont en voie unique soit 35%.

Avec une densité de 36,4 km de lignes par km², comparable à la moyenne régionale (36,5 km/km²) mais très en deçà de la moyenne nationale (52,9 km/km²), le département se place en 8ème position parmi les départements de la région.

**Caractéristiques du réseau ferré- année 2017**

*Unité km/km² - Source : SNCF réseau - SOes / MTES*

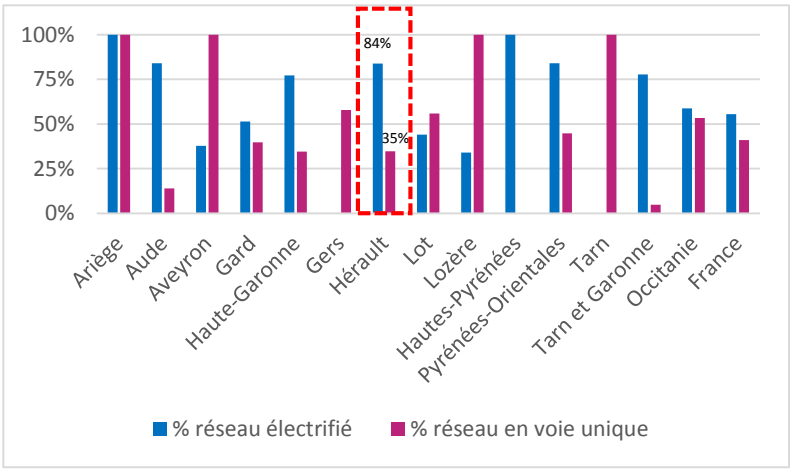


**Densité du réseau ferré- année 2017**

*Unité km/km² - Source : SNCF réseau - SOes / MTES*

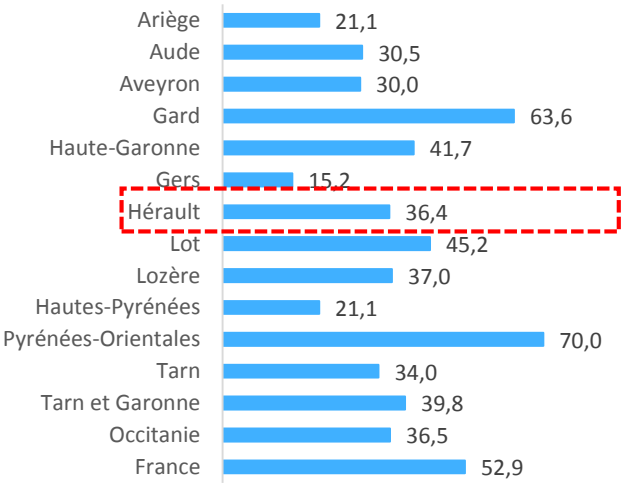

**cartographie**
*SNCF – Réseau ferré de France/jv 2018*

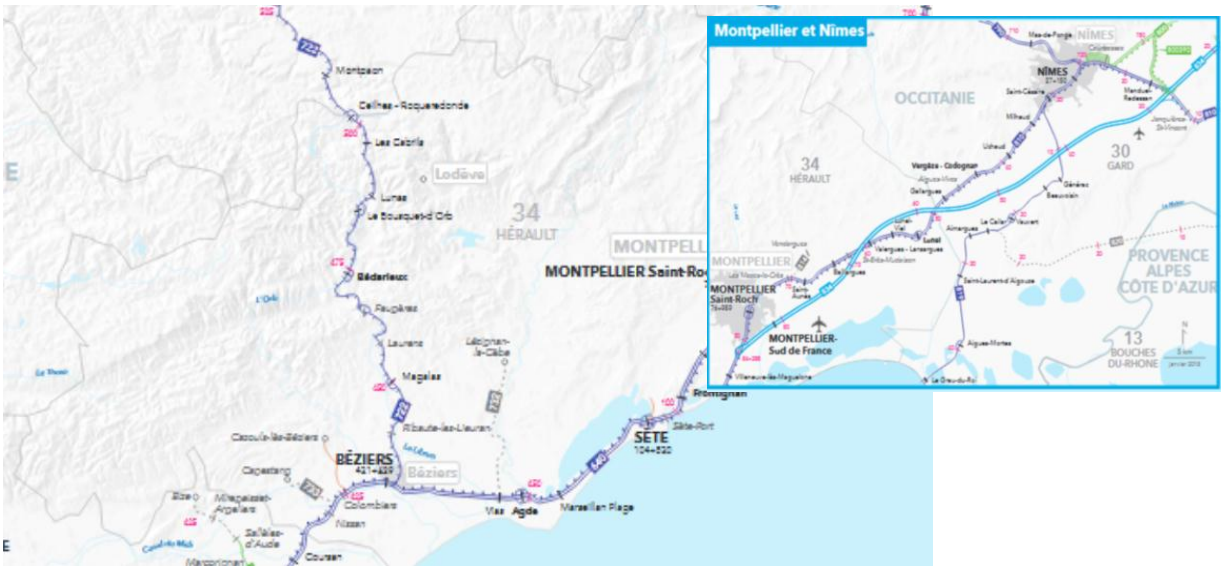


## L'Offre de service

*Source : SNCF Réseau*

### Narbonne-Lunel

Circulation ferroviaire (SA 2017)
Nombre total de circulations par jour (2 sens confondus – graphique cumulé)

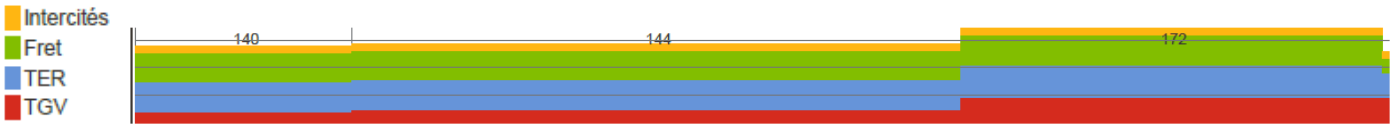


Narbonne-Béziers | Béziers-Montpelliers | Montpellier-Nîmes

En détail :
Narbonne-Béziers : 140 circulations en 2017, 2 sens confondus
Béziers-Montpellier : 144 circulations
Montpellier-Nîmes : 172 circulations avant mise en service du CNM (contournement ferroviaire de Nîmes et de Montpellier). En 2019, environ 30% des circulations sont reportées sur CNM (9% des TGV/intercités et 71% du fret).

### *Béziers-Millau*

Circulation ferroviaire (SA 2017)
Nombre total de circulations par jour (2 sens confondus – graphique cumulé)

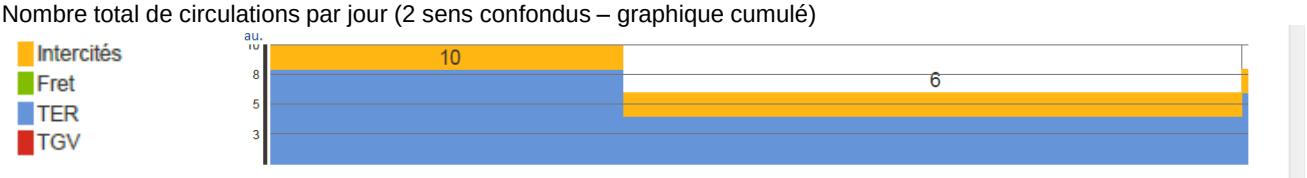


Béziers-Bédarieux | Bédarieux-Millau

En détail :
Béziers-Bédarieux : 10 circulations en 2017, 2 sens confondus
Béziers-Millau : 6 circulations

## Fréquentation des voyageurs en gares

En 2017, la SNCF a dénombré plus de 12 millions de voyageurs dans les gares du département, soit 26% du total régional. La fréquentation en gares a augmenté de +5,6% par rapport à 2016 (+5,4% en Occitanie +3,1% en France).
6 gares cumulent 98% de la fréquentation des voyageurs du département (dont Montpellier-Saint Roch 64%). On note également une forte progression dans les gares périurbaines de Montpellier comme à Baillargues (+19%) ou Villeneuve-lès-Maguelones (+27%).

**Top 6 des gares du département selon la fréquentation des voyageurs en gares**
*Source : SNCF Open data – %*

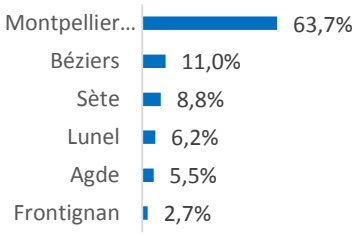


**Taux d'évolution de la fréquentation de voyageurs en gares 2016/2017**
*Source : SNCF Open data –*

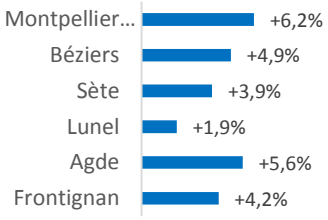


## Projets

**Principaux chantiers 2019 en Occitanie - extrait**
*Source : SNCF Réseau – situation au 31/12/2018*

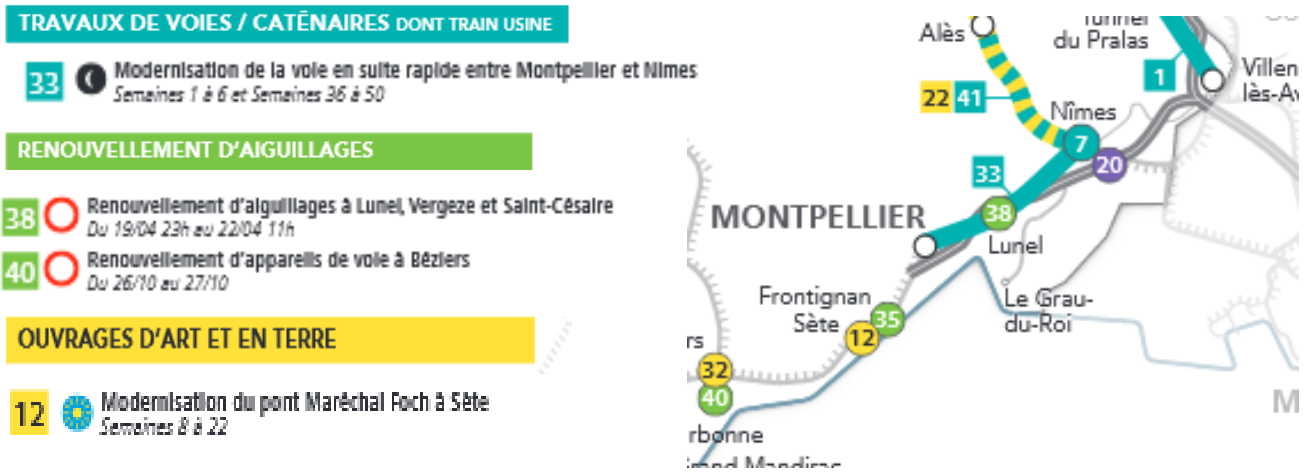


### *Projet LGV : Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan*

La Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan (LNMP) fait suite au projet Contournement Ferroviaire de Nîmes-Montpellier inauguré en décembre 2017. Elle représente le chaînon manquant d'un plus vaste projet consistant à relier le réseau espagnol à l'actuelle LGV Méditerranée, en raccordant le contournement ferroviaire de Nîmes et de Montpellier à la ligne de Perpignan à Figueras, qui franchit la frontière entre l'Espagne et la France au niveau du Perthus pour aller à Barcelone.

*Source : SNCF Réseau- Dossier PIG – Octobre 2018*

Les circulations estimées à la mise en service de LNMP par SNCF réseaux sont :

Sur ligne nouvelle entre Montpellier et Narbonne,
- 48 TGV / jour,
- 82 frets / jour sur la section mixte (entre Montpellier et Béziers).

Sur ligne existante entre Montpellier et Narbonne,
- 4 TGV entre Montpellier et Béziers,
- 44 frets entre Montpellier et Béziers et 126 fret entre Béziers et Narbonne,
- 92 TER entre Montpellier et Sète,
- 80 TER entre Sète et Narbonne.

## La performance des TGV

En 2018, sur la ligne Montpellier-Paris comme pour la moyenne tous TGV confondus, 18% des trains ont marqué un retard à l'arrivée, une proportion globalement en hausse depuis 2015.

Sur le Montpellier-Paris, les causes de retard sont pour 33% liées à des causes externes contre 26% en moyenne tous TGV.

Les causes liées aux travaux des infrastructures arrivent en 2ème position avec 28% des motifs de retard sur les TGV Montpellier-Paris et 23% en moyenne tous TGV.

**Part des trains en retard à l'arrivée**
*Source : SNCF Open data/régularité-mensuelle-TGV*

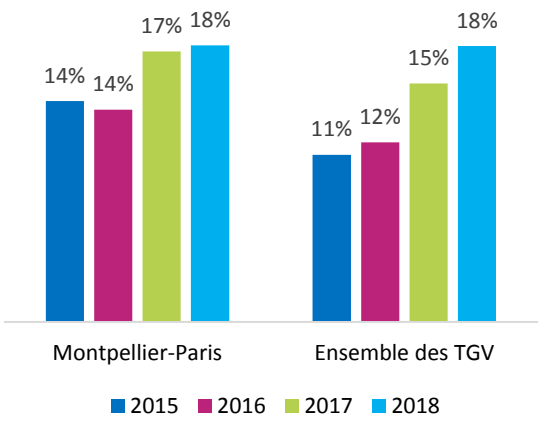


**Motifs des retards en 2018 (moy. Annuelle)**
*Source : SNCF Open data/régularité-mensuelle-TGV*

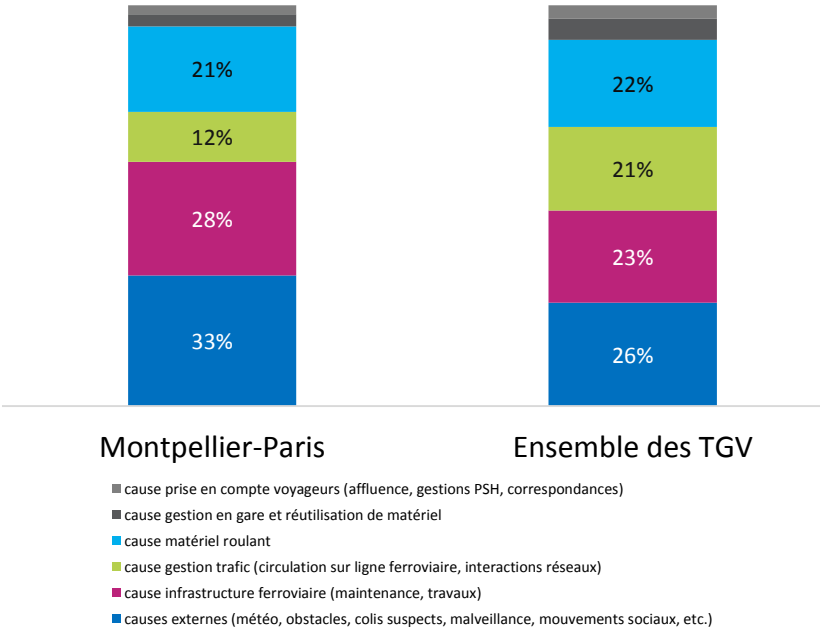


## La performance des Intercités

**Taux d'annulation des Intercités**
*Source : SNCF Open data/régularité-mensuelle-intercités*

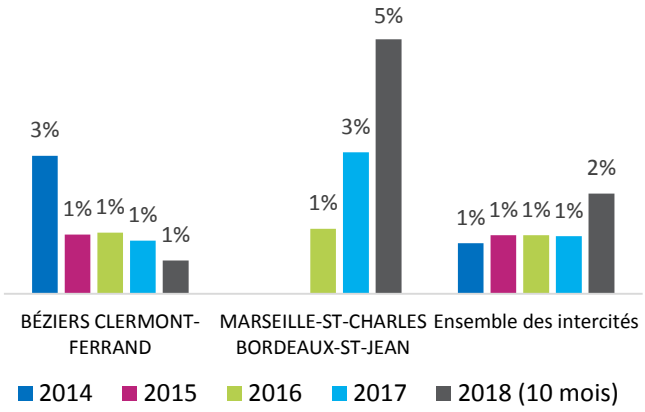


**Taux de retard des Intercités**
*Source : SNCF Open data/régularité-mensuelle-intercités*

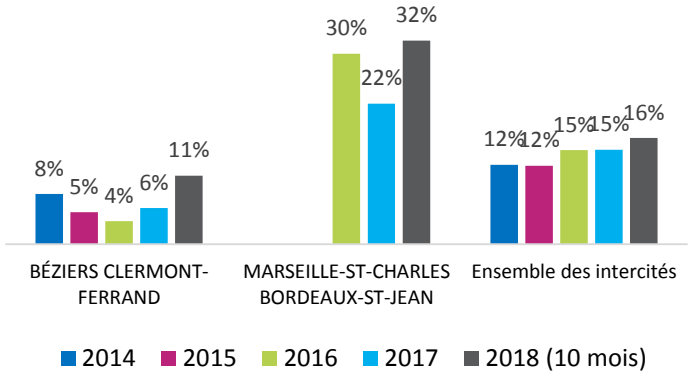


En 2018 (sur 10 mois), le taux d'annulation de l'Intercité Bordeaux-Marseille Saint Charles s'est établi à 5%, celui du Béziers-Clermont Ferrand à 1%, pour 2% de trains annulés en moyenne nationale.

Les retards sont encore plus marqués sur la ligne Bordeaux-Marseille Saint Charles, avec 32% de trains en 2018 sur 10 mois, contre 11% des Intercités Béziers Clermont-Ferrand et 16% pour l'ensemble des Intercités.

**La performance des TER en région Occitanie**
En 2019 sur les 5 premiers mois de l'année, 91% des TER ayant circulé en région Occitanie sont arrivés à l'heure, contre 93% en moyenne pour tous les TER des autres territoires (source : open data SNCF, régularité mensuelle des TER).

## Les opérations ferroviaires inscrites dans le CPER

L'amélioration du service offert à l'usager et notamment celui des trains du quotidien est une des priorités du contrat de plan dans son volet mobilité. S'articulant autour des axes de modernisation du réseau structurant, de la modernisation des nœuds ferroviaires et de la réalisation de projets d'intérêt régional, les opérations ferroviaires inscrites au CPER visent à renforcer la mobilité des personnes et des marchandises.

**Logique Grande Région, grands axes ferroviaires**

Dans la continuité des études de la Ligne Nouvelle Montpellier- Perpignan (LNMP) et des travaux engagés dans le cadre du Contournement Nîmes-Montpellier (CNM) il est prévu de réaliser :

- les études en vue de l'obtention de la DUP pour la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan.,
- les acquisitions foncières nécessaires,
- les travaux d'interface avec la gare nouvelle de Montpellier Sud de France nécessaires à sa desserte par les transports en commun en site propre, (cofinancement Etat/Montpellier Méditerranée Métropole).

La Région Occitanie sera irriguée par deux corridors européens prioritaires et structurants du Réseau transeuropéen de transport (RTE-T). L'Hérault est concerné par la ligne grande vitesse du corridor méditerranéen n°3 pour laquelle le Contournement de Nîmes et de Montpellier sera totalement en service au 15 décembre 2019, avec l'ouverture de la gare de Nîmes Pont du Gard. Les circulations fret sont effectives depuis décembre 2017 et la gare Montpellier Sud de France en service depuis juillet 2018. La Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan est à l'étude. En complément, il est indispensable de conforter et moderniser la liaison entre les deux futures métropoles régionales de Toulouse et Montpellier. Cela passe notamment par une amélioration de la liaison Toulouse Narbonne Montpellier.

**Modernisation du réseau**

La Région souhaite optimiser l'utilisation des infrastructures ferrées existantes sur le territoire métropolitain de Montpellier en développant des services publics de transports mixtes urbains et périurbains.

**Intermodalités**

Le protocole signé entre l'État et la Région en décembre 2014 a prévu une ligne étude et une ligne travaux liées à l'amélioration du fonctionnement du doublet de lignes entre Nîmes et Montpellier. Il s'agit, dans le cadre de la mise en service du Contournement Nîmes Montpellier, d'optimiser au sein des pôles métropolitains les déplacements ferroviaires nationaux, interurbains, urbains et en correspondance intermodale. Ainsi pourront être développés, à moindre coût et avec un niveau de service optimisé pour les habitants et les voyageurs, de nouveaux services de transports collectifs inter modaux, urbains, interurbains et interrégionaux. Cette opération devra être articulée avec la mise en service de la gare Nîmes Pont du gard et la réalisation ultérieure de la ligne nouvelle Montpellier Perpignan, ainsi que le développement d'un transport adapté sur la métropole montpelliéraine. La ligne travaux, valorisée au total à 24 M€, n'est pour l'instant alimentée que par l'État dans l'attente des résultats des études.

**Détail des opérations ferroviaires du département de l'Hérault inscrites dans le volet mobilité du contrat de plan Etat-Région 2015-2020**

| Opérations ferroviaires | Coût total CPER | Etat | Région | Autres collectivités | SNCF réseau |
|---|---|---|---|---|---|
| Axe Montpellier – Avignon : Allongement de quais des gares entre Montpellier et Manduel | 3 000 000 | 1 000 000 | 1 000 000 | 0 | 1 000 000 |
| Amélioration du fonctionnement du doublet de lignes entre les nœuds de Nîmes et de Montpellier – études EP | 1 000 000 | 1 000 000 | 1 000 000 | MMM/CD34/CD30 /CA Nîmes 1M€ | 1 000 000 |
| Amélioration du fonctionnement du doublet de lignes entre les nœuds de Nîmes et de Montpellier – études AVP | 3 000 000 | | | | |
| Amélioration du fonctionnement du doublet de lignes entre les nœuds de Nîmes et de Montpellier – études pro + REA | 24 000 000 | 5 924 667 | 0 | 0 | |
| Optimisation du réseau ferroviaire existant sur l'aire métropolitaine de Montpellier – études AVP | 8 000 000 | 2 000 000 | 2 000 000 | MMM : 4M€ | |

## Les acteurs du transport en Occitanie

**Les acteurs du transport en Occitanie**
*Source : région Occitanie*

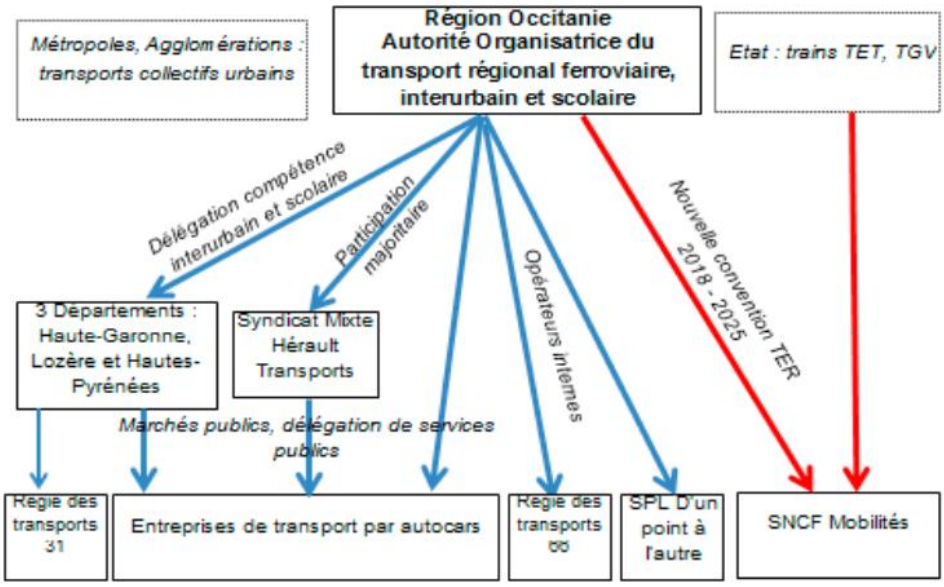


La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée intervient comme le coordonnateur et le financeur de l'offre de services déployée par les exploitants sur l'ensemble du réseau régional.

## L'Offre de service public régional

En tant qu'autorité organisatrice du transport régional ferroviaire, interurbain et scolaire, la Région Occitanie déploie le réseau de service public de transports de la région Occitanie « liO » (Lignes Intermodales d'Occitanie) sur le territoire régional.

Ce service régional concerne les lignes régulières d'autocars interurbains, les lignes de transports scolaires, les services ferroviaires régionaux (le TER) et les Pôles d'échanges multimodaux (PEM)

**Les lignes du réseau liO dans l'Hérault**
*Source : Région Occitanie*

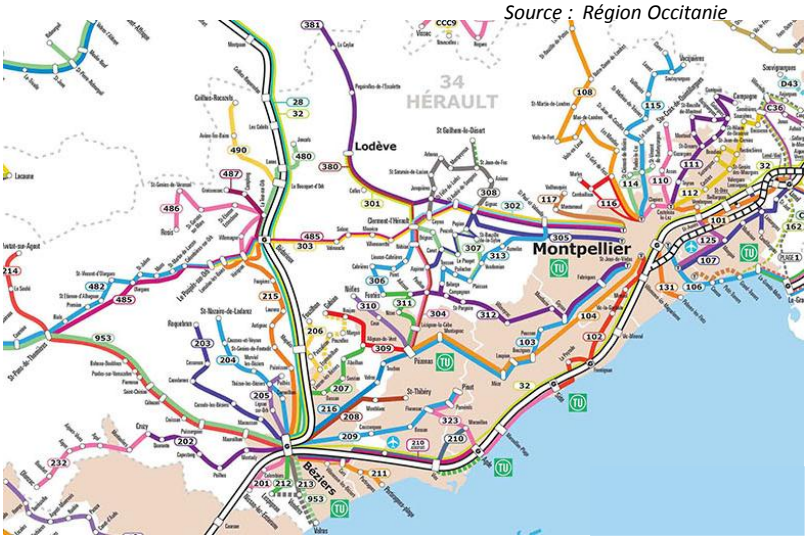

## Voitures électriques : le réseau de bornes de recharge publiques

**Les bornes électriques dans l'Hérault**
*Source : Etalab.gouv.fr, nov. 2018*

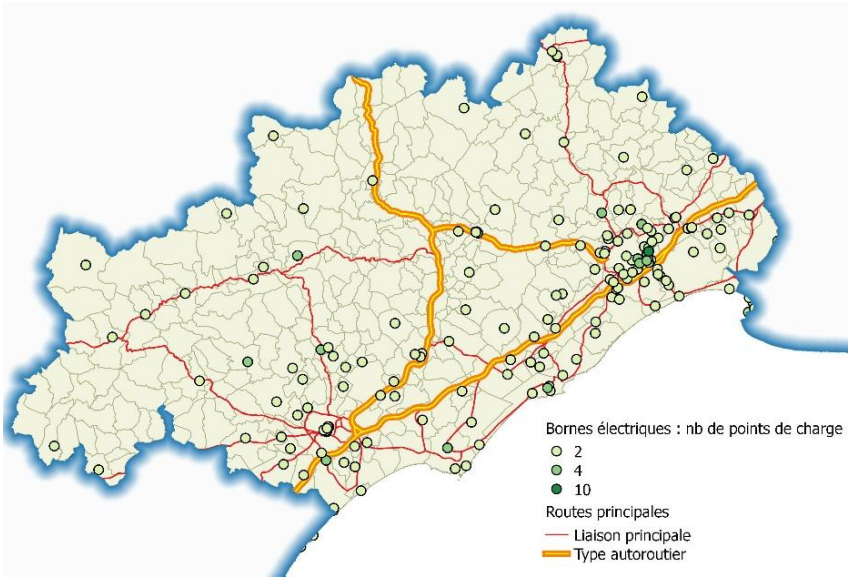


Fin novembre 2018, près de 12 000 bornes de recharge électriques pour près de 25 000 points de charges maillent l'ensemble du territoire français.

La région Occitanie compte pour la 1ère région avec 20% des bornes installées et 28% des points de charges, devant Nouvelle-Aquitaine et la Bretagne.

Au sein de la région Occitanie, l'Hérault accueille 16% des bornes du territoire pour 14% des points de charge.

## Les aires de covoiturages

Il existe plus de 2 000 aires et parkings de covoiturage en France. 8 sont identifiés dans le département de l'Hérault.

**Aires de covoiturage du département de l'Hérault**
*Source : open datat datagouv.fr/bloblacar*

## Pistes cyclables de la Métropole de Montpellier

Le réseau actuel compte environ 160 km de pistes cyclables dont :

- 81 km de « réseau magistral » ou « autoroute à vélo »
- 41 km de « réseau de liaison » intégrant le réseau structurant
- 43 km de « réseau de proximité » (pour compléter le réseau structurant).

Le Schéma directeur des mobilités actives approuvé en décembre 2018 vise d'ici 10 ans :

- 174 km de « réseau magistral »
- 115 km de « réseau de liaison »
- 195 km de « réseau de proximité »

**Métropole Montpellier Méditerranée :**
**Schéma directeur des mobilités actives**
*Source : MMM*

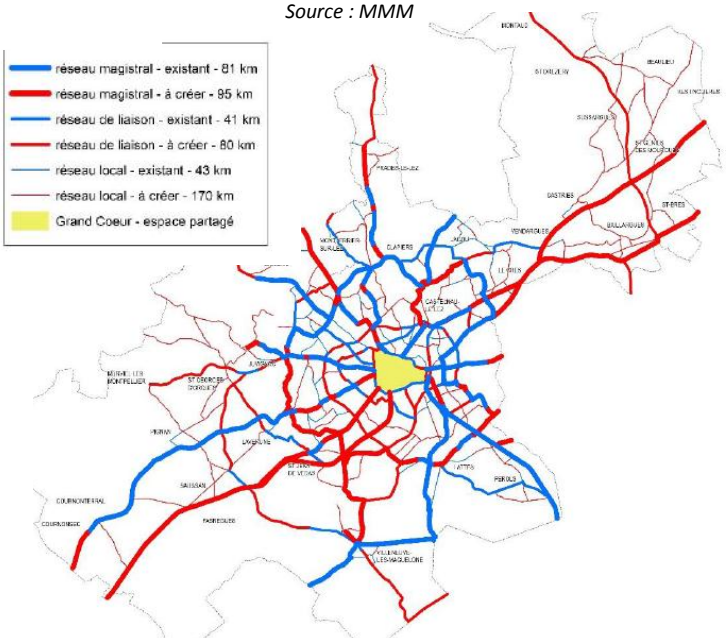


### Les projets « transport » de Métropole de Montpellier

**Le réseau tramway** maille le territoire de la Métropole avec 4 lignes de tramway qui desservent 51% de la population et qui concentrent aujourd'hui 80% de la fréquentation du réseau urbain de Montpellier Métropole. Les projets concernent :

- l'extension de la ligne 1 de tramway vers la nouvelle gare TGV Montpellier Sud de France (connexion aux réseaux nationaux et internationaux)
- la ligne 5 entre Clapiers et Lavérune

La Métropole met en œuvre un réseau de **lignes de bus « Métronome »** intégrant des aménagements de voiries. Il s'agit d'un réseau de bus compétitif et attractif avec un niveau de service équivalent ou proche de celui d'un tramway (fréquence, amplitude horaire, confort, ponctualité, vitesse commerciale…)

Plus globalement, la Métropole développe un réseau de transport collectif qui s'intègre dans **une vision d'ensemble et multimodale de la mobilité,** prenant notamment en compte les projets routiers et les liaisons cyclables

**Métropole Montpellier Méditerranée :**
**Projet de transport multimodal**
*Source : MMM*

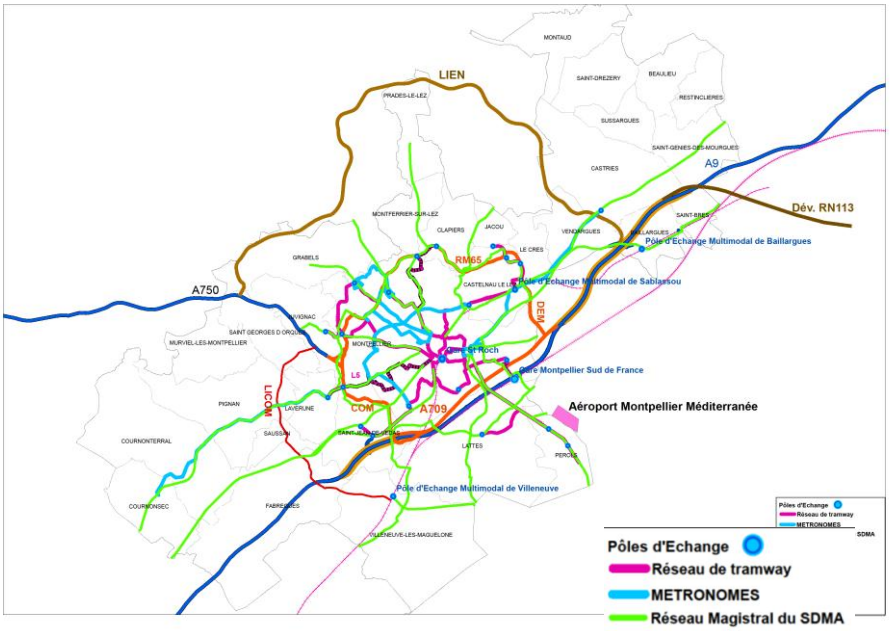

## Les services d'eau potable

En 2017, **159 services** assurent la distribution de l'eau potable à l'ensemble de la population du département pour 8 750 km* de réseaux d'eau potable (adduction et distribution).
** Etude Conseil général Hérault 2014*

La gestion directe en régie concerne 72% des services pour 48% de la population desservie.

Inversement la gestion déléguée compte pour 27% des services et 52% de la population du département.

**Répartition des services selon le mode de gestion en 2017**
*Source: Eau France/SISPEA*

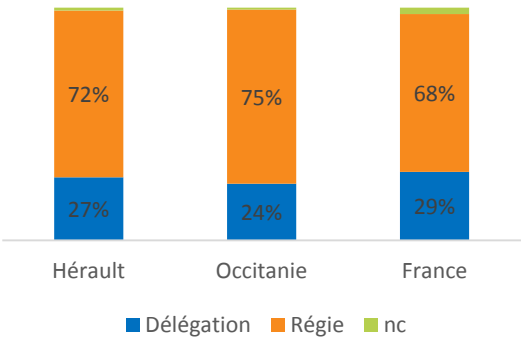


**Population desservie selon le mode de gestion en 2017**
*Source: Eau France/SISPEA*

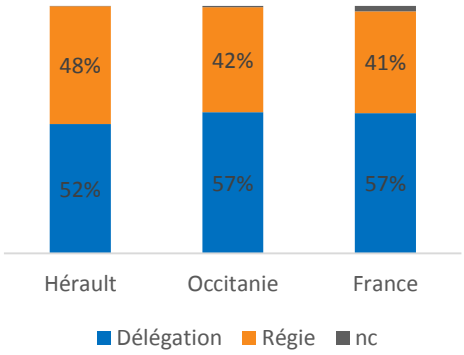


**Répartition des services du département par mode de gestion en 2017**
*Source: Eau France/SISPEA*

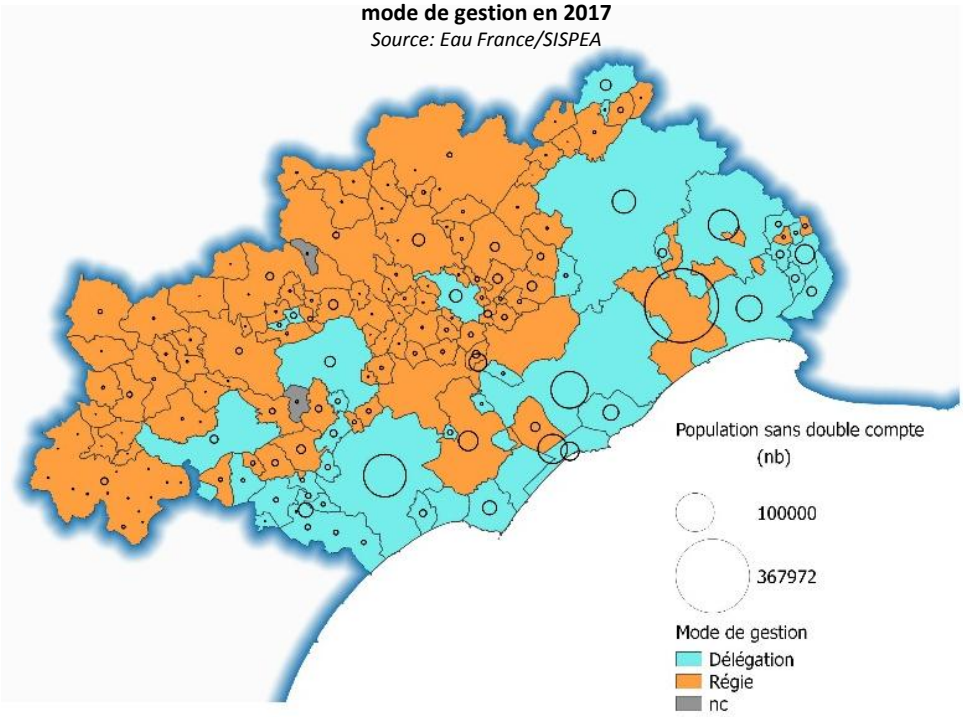


**Zoom sur la compétence eau potable de Montpellier Méditerranée Métropole**
Elle s'exerce sur 13 communes en Régie, les autres communes du territoire dépendant des syndicats d'eau voisins. Le Schéma Directeur d'eau potable adopté en 2013 fixe les grandes orientations des prochaines années avec 157 millions d'euros hors taxes dont 70,4 M€ HT pour le renouvellement de réseau. Un budget de 5,5 M€ par an est consacré aux travaux visant l'amélioration des rendements de réseaux en continu. Avec un rendement passé de 79% en 2015 à 82% en 2017, la régie publique a permis d'économiser 1 millions de m3 d'eau sur la ressource naturelle (source : MMM).

# 3. Le RÉSEAU D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

## Le rendement du réseau

**Moyenne de l'indicateur de rendement des réseaux d'eau en 2017 (%)**
*Source : Eau France/SISPEA base 2017 /ext. jv 2019 / CERC Occitanie*

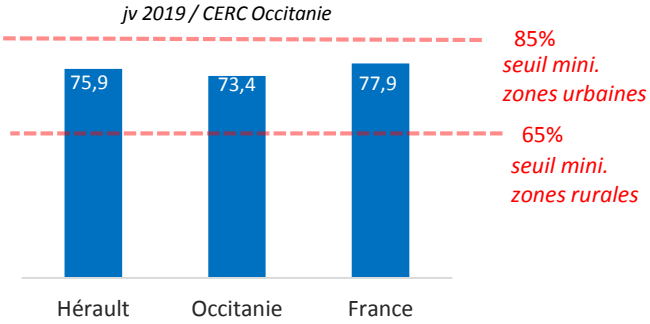


L'indicateur de rendement calculé à partir de la base SISPEA couvre :
71% de la population du département
50% de la population en Occitanie
71% de la population française

Le **rendement** (en %) est le rapport entre le volume d'eau consommé et le volume d'eau potable d'eau introduit dans le réseau de distribution.

Le rendement moyen calculé pour les services de l'Hérault qui ont renseigné la base s'élève à 76%. **Par conséquent, 24% de l'eau acheminée dans le département est perdue.**

## L'indice linéaire de pertes d'eau (ILP)

**Moyenne de l'ILP**
*Unité : m³ /km/j –*
*Source : Eau France/SISPEA base 2017 /ext. jv 2019 / CERC Occitanie*

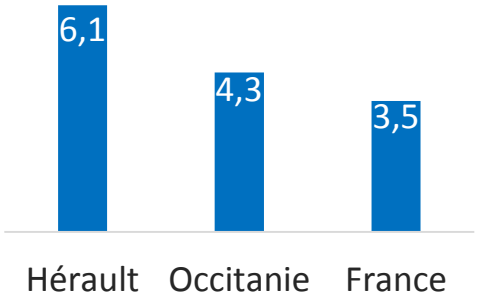


La moyenne de l'ILP calculé à partir des données de la base SISPEA couvre :
71% de la population du département
49% de la population en Occitanie
71% de la population française

L'**indice linéaire de perte** évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les pertes par fuites sur le réseau de distribution.

Le volume journalier de perte par km de réseau s'élève à 6,1 m³/jour. Cet indicateur est fortement corrélé à la densité du nombre d'abonnés. Plus le réseau est dense, plus l'ILP est élevé.

## Le taux de renouvellement

**Moyenne de l'indice de renouvellement**
**Unité : % -** *Source : Eau France/SISPEA base 2017 /ext. jv 2019 / CERC Occitanie*

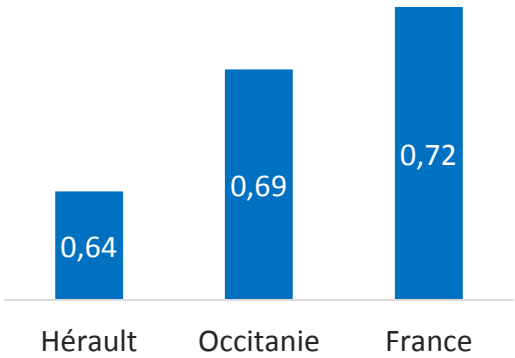


La moyenne de l'indice de renouvellement calculé à partir des données de la base SISPEA couvre :
71% de la population du département
53% de la population en Occitanie
70% de la population française

**L'indice de renouvellement** donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel (calculé sur les 5 dernières années) du réseau d'eau potable par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements

Le taux de renouvellement du réseau s'établit en moyenne annuelle à 0,64% dans le département de l'Hérault. Il se situe ainsi en dessous des moyennes régionale (0,69%) et nationale (0,72%).
**A ce rythme, il faudrait 156 ans pour renouveler entièrement l'ensemble du réseau.**

# Le réseau d'assainissement

## Plus de 350 stations d'épuration

29% ont plus de 30 ans

Le département de l'Hérault dénombre 358 stations, soit 11% du parc régional.

**Ancienneté des stations d'épuration**

*Unité : % - Source : Dreal Occitanie - janvier 2019*

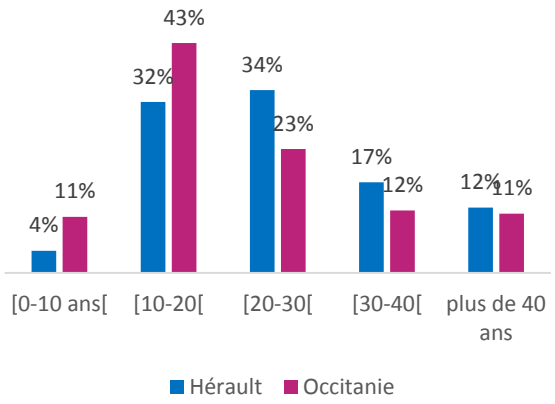


**Taille des stations d'épuration**

*Unité : % - Source : Dreal Occitanie - janvier 2019*

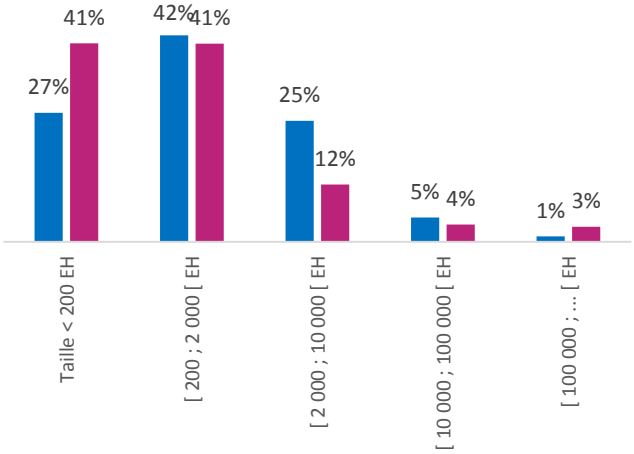


**Localisation et caractéristiques des stations d'épuration**

*Unité : % - Source : Dreal Occitanie - janvier 2019*

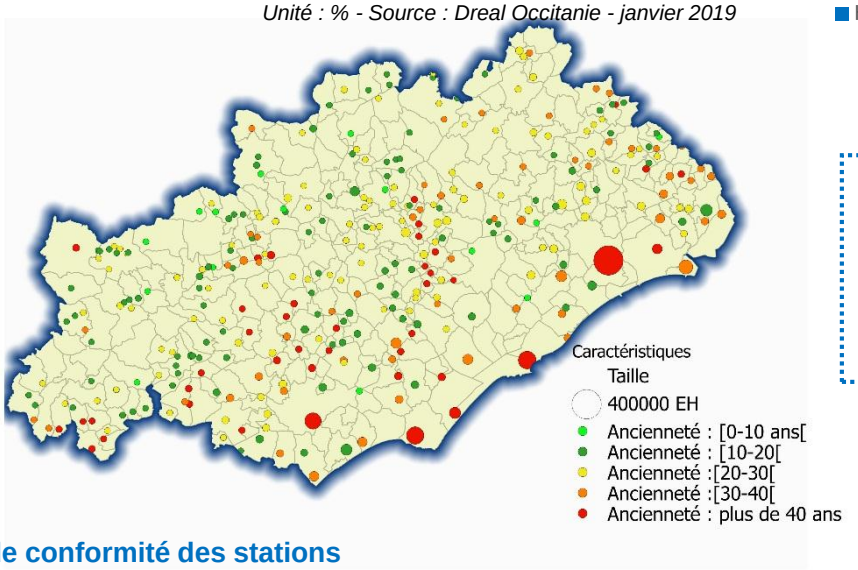


**Focus Montpellier Méditerranée Métropole**

- 14 stations représentant une capacité épuratoire de 584 500 Equivalents-Habitants
- 6792 tonnes de matière sèche de boues/an

## Degré de conformité des stations

**Niveau de conformité des stations d'épuration de l'Hérault**

*Unité : % - Source : Dreal Occitanie - janvier 2019*

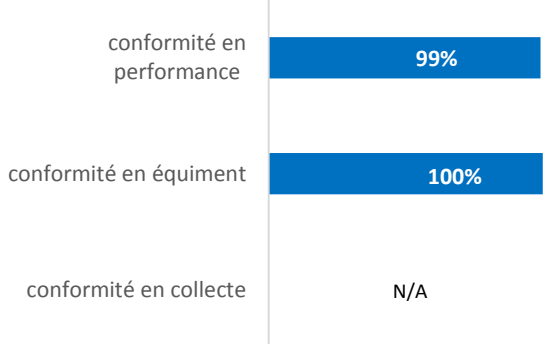


**Conformité en équipements :**
Une STEU (Station de Traitement des Eaux Usées) est conforme ERU (Eaux Résiduelles Urbaines) en équipement global sur l'année en cours dès lors qu'elle dispose, au 31 décembre de l'année en cours, de tous les équipements nécessaires pour atteindre le(s) niveau(x) de traitement requis au titre de la DERU.

**Conformité en performances :**
Une STEU est conforme ERU en performances globales sur l'année en cours dès lors qu'elle a atteint les abattements nécessaires sur chacun des paramètres prescrits au titre de la DERU pour l'année en cours.

**Conformité en collecte :**
Une STEU est conforme si, par temps sec, on ne constate aucun rejet ou déversement supérieur à 5 % des volumes générés par l'agglomération d'assainissement sur les déversoirs d'orage. De plus, aucun réseau non raccordé ne doit être situé dans le périmètre de l'agglomération.

## Le réseau de transport de l'électricité

L'électricité produite par les centrales est d'abord acheminée sur de longues distances dans des lignes à haute tension (HTB) gérées par RTE (Réseau de Transport d'Électricité). Elle est ensuite transformée, au poste source d'Enedis, en HTA (généralement 20 000 volts) afin d'être acheminée par le réseau de distribution. Le réseau de distribution HTA alimente d'une part des clients industriels et d'autre part des postes de distribution publique qui transforment la HTA en BT ( Basse Tension en 220/380V). Ce sont les postes de distribution publique qui alimentent les autres clients (particuliers, commerçants, artisans...). Au final, la qualité de l'alimentation en électricité des utilisateurs du réseau résulte de la qualité de tout ce parcours.

RTE exploite environ 4000 km de lignes électriques à haute et très haute tension dans l'Hérault dont :
- 73% de lignes à 63 000 volts
- 19% de lignes à 225 000 volts
- 8% de lignes à 400 000 volts

**Linéaire du réseau électrique de transport dans l'Hérault**
*Source : RTE Méditerranée*

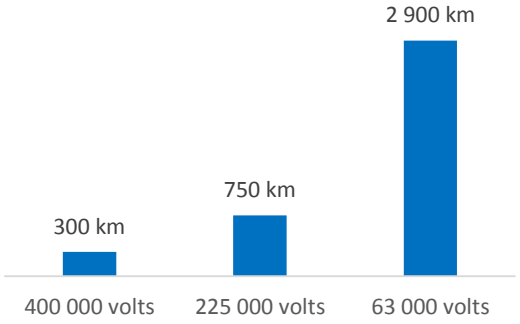


Une cinquantaine de postes de transformation permettent de collecter l'électricité auprès des producteurs, d'aiguiller cette électricité ou de la livrer à nos différents clients comme Enedis ou la SNCF.

A travers les différentes taxes, RTE a contribué à hauteur de 6,2 M€ à la fiscalité locale dans l'Hérault en 2018.

## La distribution d'électricité

### L'organisation de la distribution d'électricité

9 concessions sont confiées à Enedis dont Hérault Energie, Montpellier et Sète, soit 210 communes rurales et 81 communes urbaines, représentant environ 85% de la superficie du territoire et 93% de la population du département. Les communes concédantes sont maîtres d'ouvrage des travaux sur les ouvrages BT pour des raisons esthétiques sur leur territoire.

**Les concessions confiées à Enedis**
*Source : Enedis*

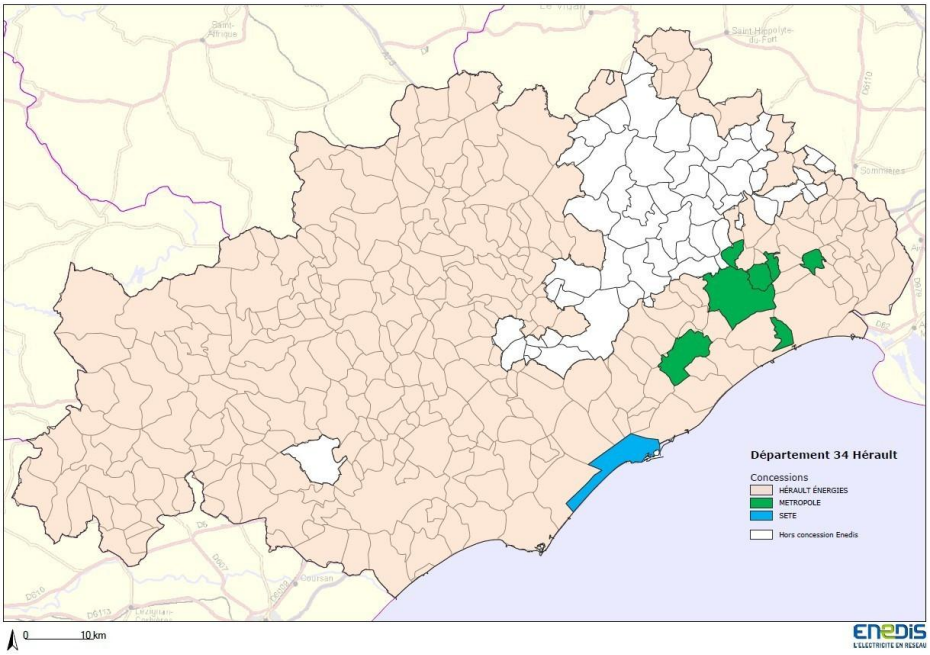

## Le patrimoine du réseau de distribution géré par Enedis

Près de 17 000 km de lignes composent le réseau de distribution de l'Hérault fin 2017 :
- 56% en BT et 44% HTA
- 62% en souterrain (HTA+BT)

Dans le département, le taux d'enfouissement a progressé de 5 points entre 2011 et 2017, passant de 57% à 62%.

D'une longueur de 7 477 kilomètres, le **réseau HTA** (moyenne tension) est enfoui à 61%.

Le **réseau BT** (basse tension) mesure 9 454 km avec un taux d'enfouissement de 63%, supérieur à la moyenne régionale (39%) et comparable à la moyenne nationale (45%).

**Évolution 2011-2017 du linéaire en km des réseaux HTA et BT du département Hérault**

*Source : ENEDIS open data – Direction Hérault*

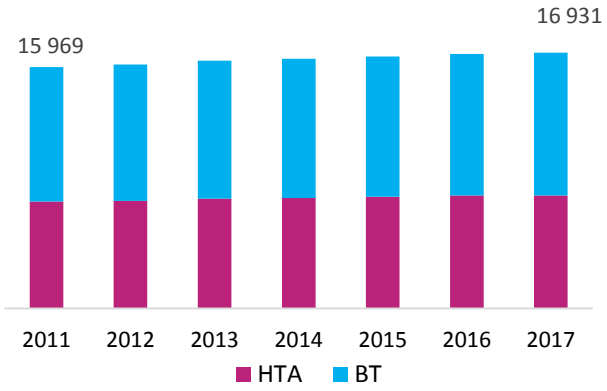


**Evolution des taux d'enfouissement des réseaux HTA et BT Hérault**

*Source : ENEDIS open data – Direction Hérault*

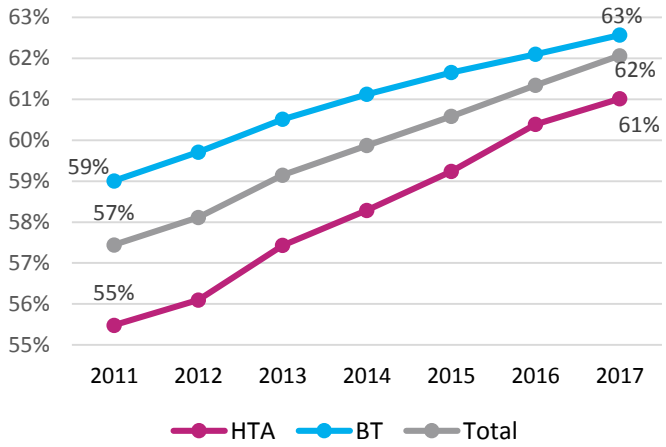


Réseau HTA : 7 477 km (+0,8%/2016)
dont 61% de souterrain (+1,8%/2016)

34 postes sources
(hors concession)

8 941 Postes HTA/BT
1,9% cabines hautes
23% sur poteau

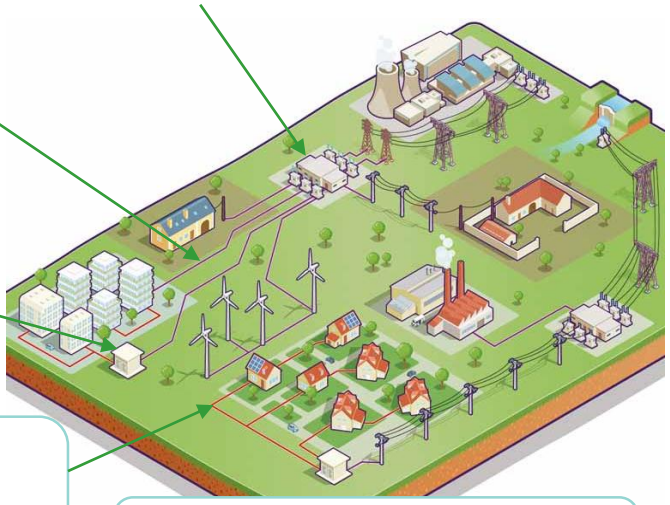

Réseau BT : 9 454km (+0,9%)
Dont 412 km fils nus
(soit 11,7% du réseau BT aérien)
62,6% de souterrain

742 814 clients (+ 1,5% /an)
9 914 producteurs (+ 3,9%/ an)

*Source : ENEDIS– Direction Hérault*

## La qualité de la distribution électrique

Dans le département, la durée moyenne annuelle de coupure s'est améliorée entre 2016 et 2017, passant de 55 minutes à 42,8 minutes.

**Critère B toutes causes confondues dans le département de l'Hérault**
Source : *Enedis – Direction de l'Hérault*

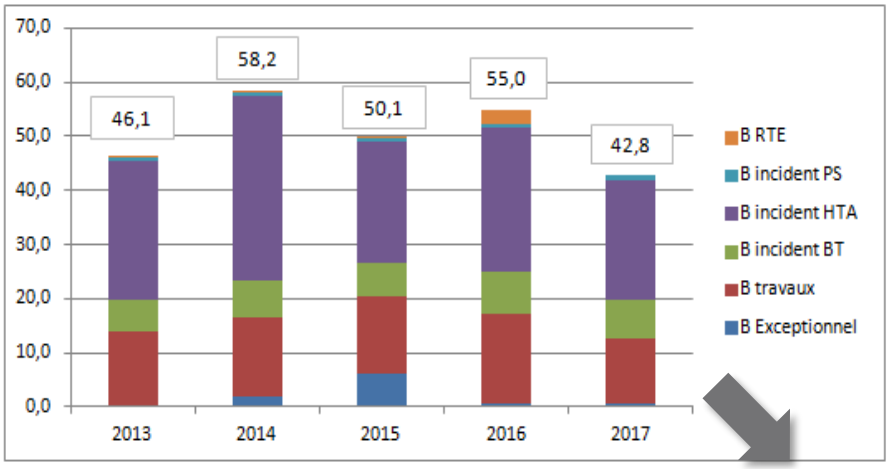


**Le « critère B »** est le principal indicateur de la continuité d'alimentation pour les gestionnaires des réseaux publics de distribution en BT comme en HTA. Le Critère B TCC (toutes causes confondues) mesure la durée, exprimée en minutes, pendant laquelle un client alimenté en BT est en moyenne privé d'électricité, quelle que soit la cause de l'interruption de fourniture. Le critère B se calcule de la manière suivante : temps de coupure x nombre d'abonnés concernés / nombre total d'abonnés.

**Enedis alimente les clients de l'Hérault 99.99% du temps**

**La répartition des causes de coupures dans le département de l'Hérault en 2017**
Source : *Enedis – Direction de l'Hérault*

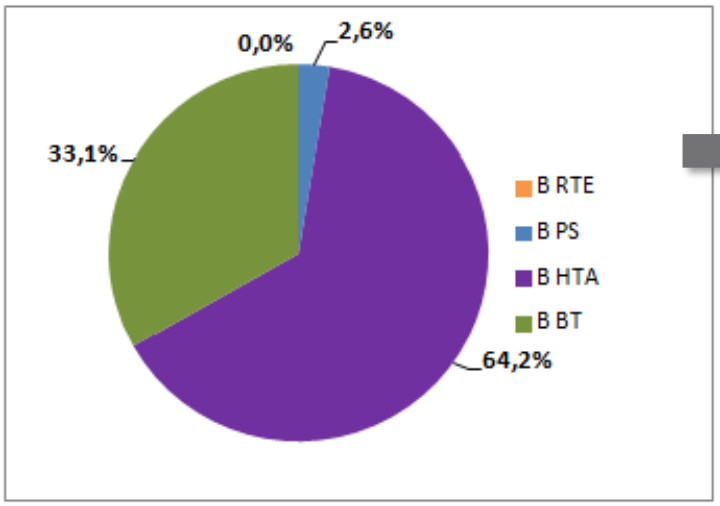


**1 incident source = 10 000 clients coupés**
**1 incident HTA = 1 000 clients coupés**
**1 incident BT = 30 clients coupés**

En ce qui concerne les investissements, les besoins identifiés par Enedis du réseau doivent répondre à deux besoins majeurs : La demande des clients (raccordements et déplacements) ainsi que la qualité d'alimentation.

Afin d'améliorer la qualité au quotidien, la priorité identifiée concerne le réseau HTA qui génère lors de chaque indicent un nombre de clients coupés nettement supérieur à un incident en BT sur la période 2013-2017.

Sur la période 2016-2017, Enedis a investi en moyenne 63,3M€ sur le réseau concédé, avec une augmentation de 10,3% entre 2013 et 2017 dans le but d'améliorer la qualité de la desserte dans le département. Un peu plus de 64 millions d'investissements sont prévus en 2018 comme en 2019, dont 43% consacrés à l'amélioration du patrimoine, 40% pour les raccordements consommateurs et producteurs et 15% pour Linky.

## Profil électrique du département

Avec une consommation annuelle d'environ 6,4 TWh, l'Hérault se place au second rang des départements les plus consommateurs d'Occitanie, derrière la Haute-Garonne.

Par ailleurs, le département produit, en moyenne annuelle, environ 20% de la quantité d'électricité qu'il consomme. Le reste de l'électricité est acheminé par le réseau de RTE depuis les départements voisins.

**Consommation totale dans l'Hérault**
en TWh– *Source : RTE Méditerranée*

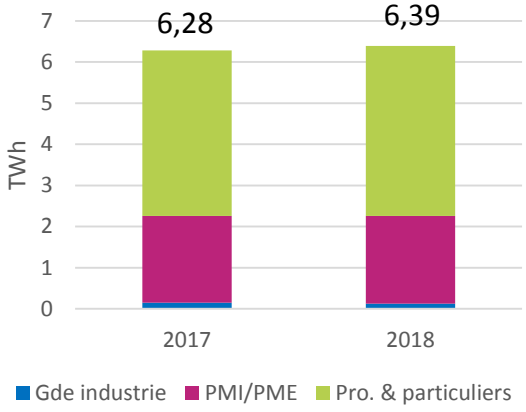


**Production totale dans l'Hérault**
en TWh– *Source : RTE Méditerranée*

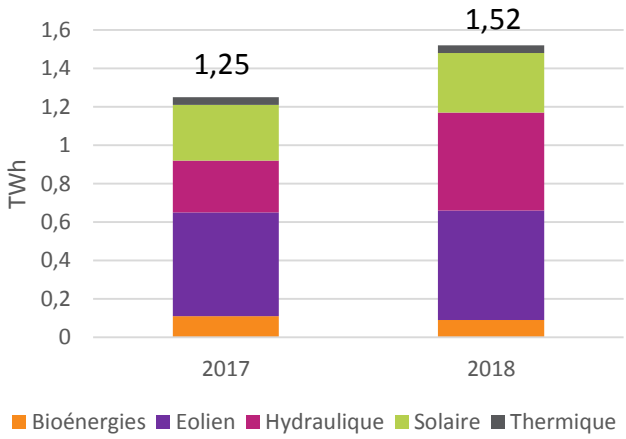


C'est en hiver que la consommation d'électricité est la plus importante. Ainsi, pendant la vague de froid de fin février 2018, la puissance moyenne appelée a atteint 1400 MW, soit près de 2,5 fois le besoin en électricité d'une journée de printemps.

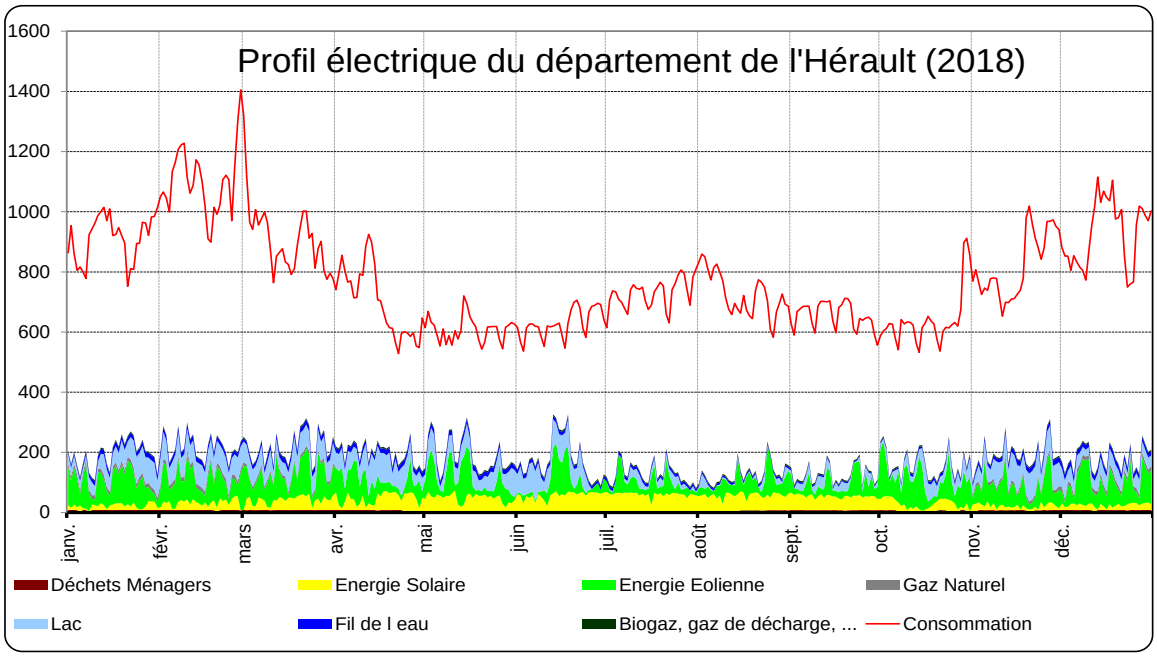


*Source : RTE Méditerranée*

## La capacité de production d'énergie électrique renouvelable

L'électricité renouvelable couvre 47,8% de l'électricité consommée en Occitanie et 22,7% en France en 2018.
(Source : « Panorama de l'électricité renouvelable au 31 décembre 2018», ADEeF, Enedis, Rte, SER, ORE)

A travers le schéma régional de raccordement au réseau des ENR, approuvé fin 2014, RTE et Enedis travaillent à renforcer les réseaux électriques pour permettre l'accueil des énergies renouvelables. Plus de 22 M€ d'investissements sont engagés dans l'Hérault, dont 12,5 M€ par RTE et 10 M€ par Enedis. Ils permettent de réserver une capacité d'accueil de plus de 600 MW pour les énergies renouvelables, répartis sur 40 postes électriques. Entre fin 2014 et fin 2018, environ 30% de ces capacités réservées ont été attribués à des projets de nouvelles centrales éoliennes ou photovoltaïques (source : RTE).

Avec 660 MW de puissance installée en énergie renouvelable (solaire, éolien, hydraulique, bioénergies), le département de l'Hérault contribue à hauteur de 7% de la puissance totale installée en région et principalement :
- une capacité de 275MW en énergie éolienne, soit 17 % de la puissance régionale installée,
- une capacité de 233 MW en énergie solaire photovoltaïque soit 14% de la puissance régionale,
- une capacité 134,6 MW en énergie hydraulique, soit 2% de la puissance régionale.

**Puissance des installations de production d'électricité renouvelable en 2017 en Occitanie**
en MW – *Source : Dreal Occitanie-PictoStat*

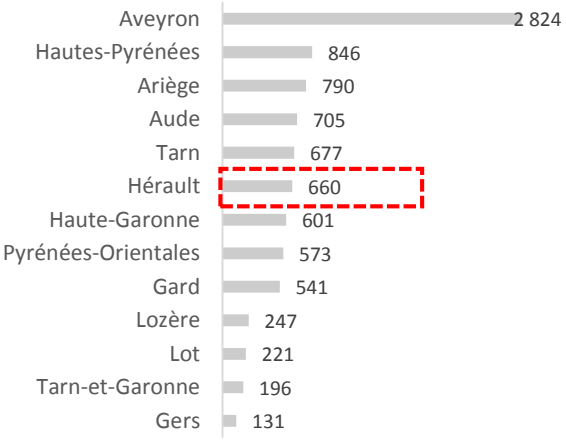


**Evolution de la puissance des installations de production d'électricité renouvelable dans l'Hérault**
en MW – *Source : Dreal Occitanie-PictoStat*

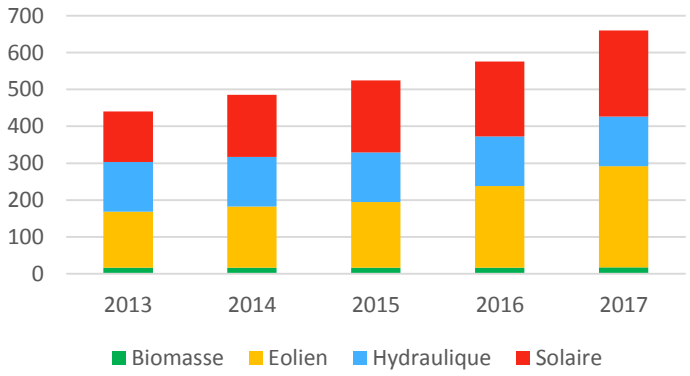


**Répartition de la puissance des installations de production d'électricité renouvelable en 2017 : comparaisons départementales**
en MW – *Source : Dreal Occitanie-PictoStat*

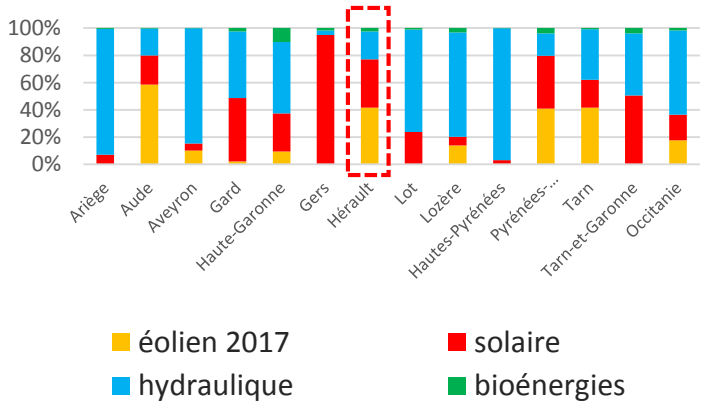


**Evolution indiciaire de la puissance installée des installations de productions d'électricité renouvelable bénéficiant d'une obligation d'achat**
en MW – *Source : MTES*

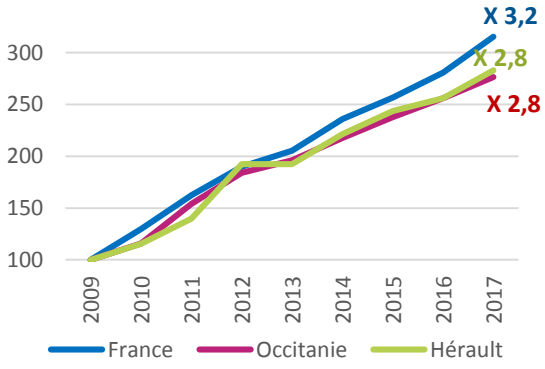


La dynamique des installations ENR bénéficiant d'un contrat d'achat est forte mais contrastée dans le département. En effet le nombre de projet autorisés en photovoltaïque et éolien est très faible depuis quelques années, notamment du fait de la longueur du temps d'instruction des projets pour le photovoltaïque. Pour autant, l'Hérault a accueilli le seul parc éolien autorisé pour 2018 de la Région Occitanie. Pour l'éolien, on peut craindre que la dynamique se tasse, la plupart des zones favorables étant situées dans le périmètre du Parc naturel régional du Haut Languedoc, dont la charte prévoit un maximum de 300 mâts autorisés (environ 280 actuellement). En 2019 EDF ENR engage la construction d'un parc éolien de 30 MW/10 éoliennes, sur les hauts cantons héraultais, soit un investissement de 35 millions d' €, dont 7 en «marché de travaux » (source : EDF ENR).

## Les principales caractéristiques du réseau

Au 31/12/2018, le réseau de distribution de gaz naturel du département de l'Hérault mobilise 3 880 kilomètres, soit 20% des 18 964 km du linéaire de réseau installé en Occitanie.

Le linéaire du réseau du département se caractérise par :
. 99% des conduits affectés à la moyenne pression,
. 78% de conduits en polyéthylène et 21% en acier.

**Caractéristiques du réseau selon les matériaux**
*Source : GRDF au 31/12/2018*

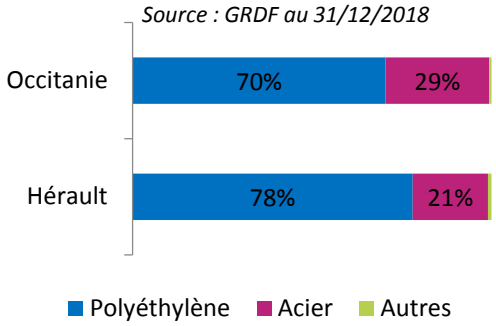


**Les communes de l'Hérault raccordées au Gaz**
*Source : GRDF Open data 2017*

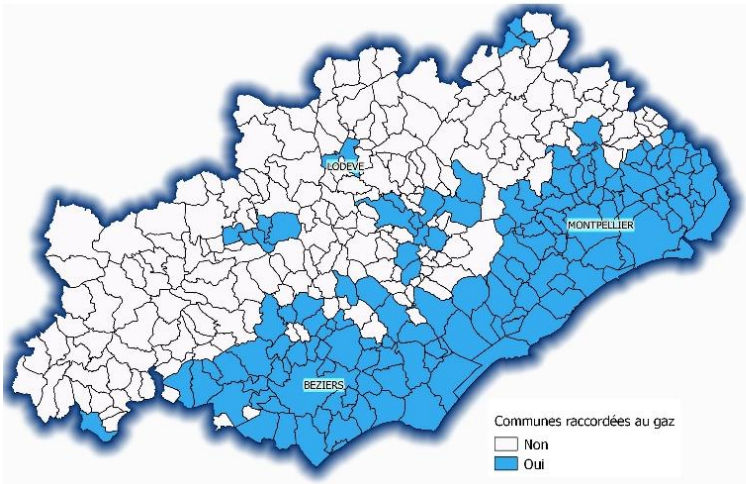


147 communes sont raccordées au réseau gazier sur les 343 que comptent le département.

**91% de la population du département ont ainsi accès à cette source d'énergie**.

Au final, le réseau achemine 2 816 GWh de gaz, soit 17% de la quantité totale acheminée en Occitanie, auprès de 192 199 clients, soit 22% du nombre total de clients de la région.

Le secteur résidentiel compte pour 68% de l'énergie consommée dans l'Héraut contre 61% dans l'ensemble de la région Occitanie.

**Quantités acheminées en 2017 par secteur**
*Source : GRDF*

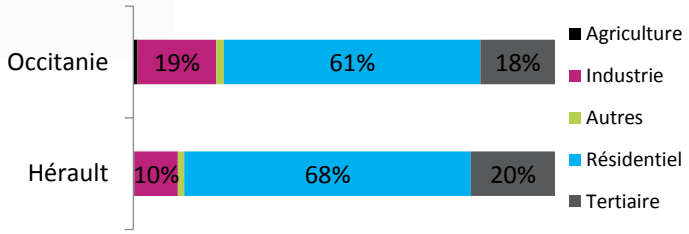


L'ensemble du patrimoine du département représente 12 867 k€ d'investissements en 2017, soit 21% de l'ensemble des investissements réalisés en Occitanie.

Si les collectivités locales sont propriétaires de leurs réseaux, elles confient à GRDF la mission de service public de distribuer du gaz naturel sur leur territoire. Pour que le gaz arrive bien jusqu'aux installations, plusieurs étapes mobilisent différents acteurs du marché du gaz naturel.

**Exploration et production : point de départ du marché du gaz**
Les gisements de gaz naturel, qu'ils soient souterrains ou marins, sont explorés et exploités par des « producteurs » situés en amont de la chaine gazière. En France, il s'agit par exemple d'ENGIE et de Total. Ils assurent aussi le transport du gaz extrait jusqu'aux lieux de stockage par voie terrestre sous forme gazeuse dans des gazoducs, ou par voie maritime, sous forme liquide, dans des « méthaniers ».

**Stockage et transport du gaz naturel**
Les opérateurs de stockage (Teréga et Storengy) stockent le gaz en été dans des structures géologiques (en sous-sol). Ce gaz est ensuite soutiré en période de froid (consommation plus importante) et acheminé jusqu'aux zones de consommations (industriels, villes) par les transporteurs (GRTGaz et Teréga).

**Distribution du gaz naturel**
Les gestionnaires de réseaux de distribution (GRD) acheminent le gaz, sous basse ou moyenne pression, depuis les gazoducs jusqu'au domicile des clients finals. C'est là qu'intervient GRDF, ainsi qu'une vingtaine d'ELD (entreprises locales de distribution), comme responsables tant de cet acheminement que de l'entretien et du développement du réseau.

**Commercialisation du gaz naturel**
Les fournisseurs d'énergie achètent aux producteurs d'importantes quantités de gaz qu'ils revendent ensuite aux consommateurs finals. Ce sont eux qui établissent la facturation « au détail » de l'énergie.

## Les logements et locaux éligibles au Très Haut Débit

Taux d'accès à la fibre optique dans l'Hérault : 31% vs 24% en Occitanie au 4ème trimestre 2018
Taux d'accès à la THD 57% quelle que soit la technologie contre 48% en Occitanie au 3ème trimestre 2018

*Source : Arcep T4 2018 - adsl.com T3 2018*

Lancé en 2013, le plan France Très Haut Débit vise à couvrir l'intégralité du territoire en THD (30 Mbits/s) d'ici à 2022, grâce au déploiement de réseaux mutualisés de fibres optiques et à un investissement de 20 milliards d'€ en 10 ans, partagés entre l'Etat, les collectivités territoriales et les opérateurs privés.

**Pourcentage de logements et locaux professionnels couverts par la fibre optique (Ftth)**
*Source : Arcep t42018*

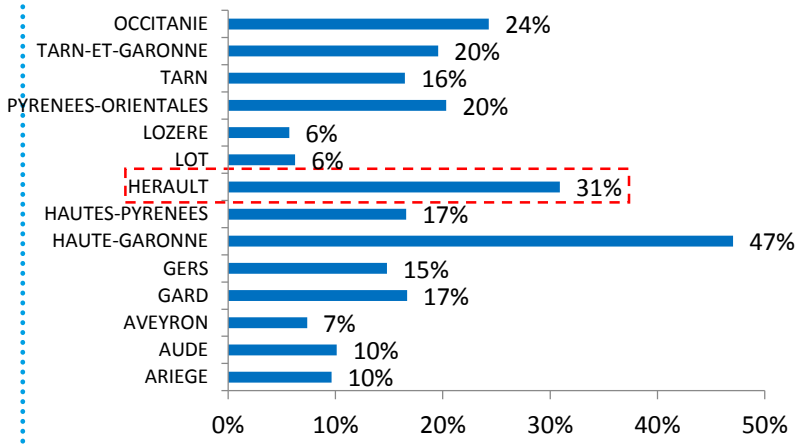


**Taux d'éligibilité à la fibre optique (Ftth) des principales villes de l'Hérault**
*Source : zone ADSL.com t32018*

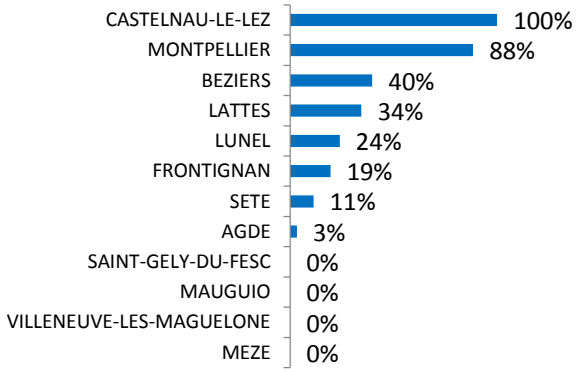


**Taux d'éligibilité à la fibre optique (Ftth) des communes de l'Hérault**
*Source : Arcep T4 2018*

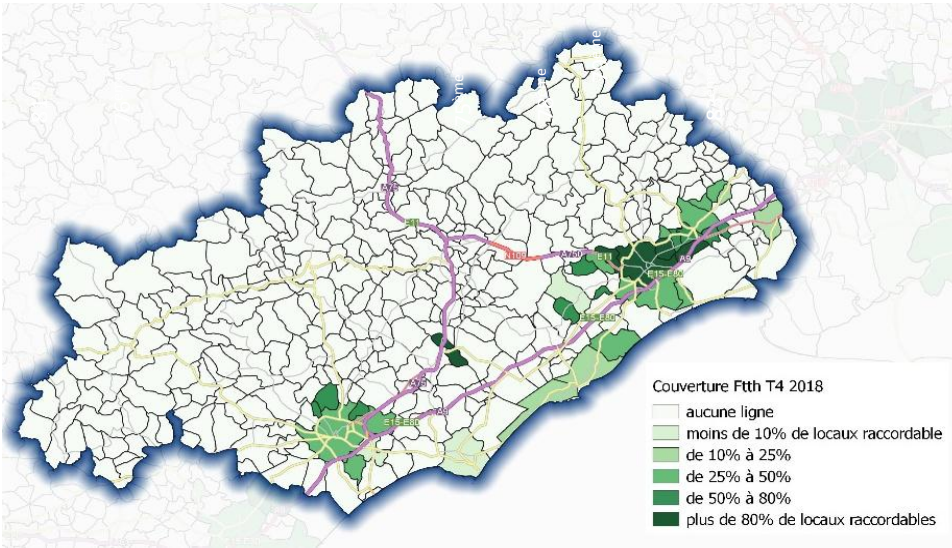


**L'accès à internet à très haut débit**

Il offre un débit binaire supérieur à celui d'un accès à haut débit via réseau DSL. Des débits crêtes de référence sont fixés par certaines autorités. Ils sont de 30 Mbit/s en Europe, débit également retenu par l'ARCEP en France.
La fibre optique procure un réel avantage technologique. La norme « tout optique », Fiber To The Home FTTH) et ses variantes FFTx peuvent offrir la puissance de la fibre jusqu'au domicile. Lorsque le FFTH n'est pas déployé, d'autre techniques permettent de dépasser les limites de l'ADSL, sans pour autant égaler la fibre. Le câble ainsi que le VDSL2 sont exploités comme l'une des alternatives à l'absence de fibre optique ou de câble coaxial jusqu'au domicile.

# 5. Le **RÉSEAU DE TELECOMMUNICATIONS**

## La montée en débit cuivre

Entre novembre 2016 et juin 2018, le conseil départemental a mis en œuvre 40 NRA MED (nœud de raccordement pour la montée en débit), en préparation du projet de déploiement de la fibre optique.

**La montée en débit sur le réseau cuivre**

L'offre de montée en débit sur la boucle locale cuivre consiste à apporter la fibre optique jusqu'au sous répartiteur et à conserver le réseau cuivre pour la partie terminale de l'abonné. Au final, la ligne de cuivre n'est donc présente que sur le dernier tronçon du sous répartiteur (Optique donc) à l'Entrée de Poste (arrivée de la ligne dans le logement).

**Projection théorique de la montée en débit**

*Source : CD34*

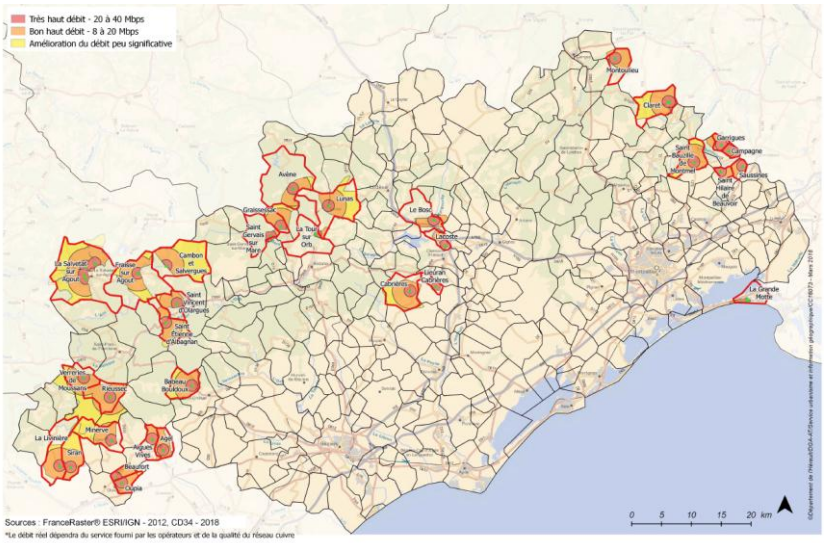


## Le projet de déploiement du réseau « Hérault Numérique »

286 communes bénéficiaires
255 000 foyers et entreprises éligibles à la fibre d'ici 2022
8100 km de réseau

Le Département de l'Hérault a engagé en 2018 le plan « la fibre se déploie », avec pour objectifs d'ici 2022 d'apporter à tous les Héraultais l'accès à l'internet THD adapté aux usages numériques actuels, et de mettre un terme à la fracture numérique source d'inégalités entre les habitants du territoire.

Les opérateurs privés ont déjà concentrés leurs investissements sur les communes à forte densité démographique, soit 57 communes concernant la Métropole de Montpellier, l'agglomération de Béziers et une partie du littoral.

Par conséquent, le plan vise le déploiement de la fibre dans les 286 communes restantes du département.

Au final 255 000 foyers et entreprises seront raccordés à la fibre THD d'ici 2022 par le réseau Hérault Numérique.

Le chantier concerne 8 100 km de fibre optique déployés sur 5 ans entre 2018 et 2022 et devrait générer 675 emplois directs.

Les communes déjà raccordées :

- Aumes, Lézignan la Cèbe fin 2018,
- St-Bauzille-de-la-Sylve, Popian, Castelnau-de-Guers, Vendémian, Bélarga, Montagnac, Pouzols, Gignac (30%) à fin mars 2019.

(Source : CD 34)

**Zone de déploiement du réseau « Hérault Numérique »**

*Source : CD34*

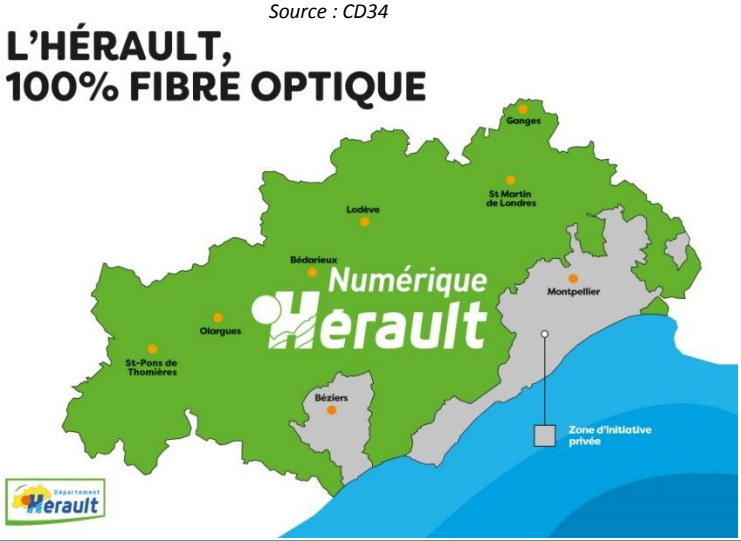

## Le port de Sète-Frontignan : 1er port de la région Occitanie

Situé au cœur de l'arc du Golf du Lion, le Port de Sète bénéficie d'un positionnement stratégique. Grâce à ses connexions de premier ordre aux réseaux routier, autoroutier, ferroviaire et fluvial via le canal du Rhône à Sète, il constitue un débouché privilégié des régions alentour .

Le port de Sète présente une surface totale de 172 ha. Cela comprend :

- Le port de commerce à l'Est de la ville (135 ha), avec une extension en cours de 18ha dans la ZIFMAR
- Un sea-line (pipeline sous-marin) à miles de la côte, relié au dépôt pétrolier de GDH à Frontignan
- Le port de plaisance traversant la ville de part en part, allant de l'étang de Thau à la mer, en passant par les canaux de Sète (11 ha)
- Le port de pêche avec la Criée et les quais de stationnement des navires de pêche (26 ha)
- La zone d'activité du port de Frontignan, accueillant des entreprises agroalimentaires, dont des conchyliculteurs
- Un plan d'eau de 700 ha

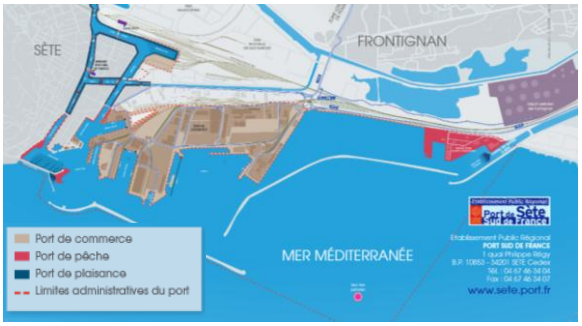


**COMERCE**

Le port de commerce a permis le transit de 4,1 millions de tonnes de marchandises en 2018 (vrac, liquide, conteneur, fret roulant). Il couvre également le pôle passager avec les car-ferries et les escales de croisières, ce qui représente 260 000 passagers en 2018.

Sa situation géographique et sa multi-modalité sont des atouts majeurs : Sète est reliée rapidement aux réseaux autoroutiers (Espagne, Italie, europe du nord), mais également aux réseaux ferrés, avec 40 km de réseau intra portuaire, ainsi que par la liaison directe avec le canal du Rhône à Sète, dont la modernisation est en cours pour passer de péniches de 1000 t à des péniches de 2500 t .

**PECHE**

Le port de Sète est également un port de pêche. Il fut jusqu'au milieu des années 2000 le 1er port de pêche de la façade méditerranéenne.

Aujourd'hui, avec 2200 tonnes de produit de la mer vendus en 2018 la criée de Sète est toujours un haut lieu de la pêche méditerranéenne. Avec une flotte d'une quinzaine de chalutiers et d'une cinquantaine de petits métiers, la criée offre quotidiennement une large gamme de produits de la mer de haute qualité.

Le port de pêche est également en charge de la gestion de la zone d'activité de Sète Frontignan. Elle accueille des établissements travaillant dans le domaine agro-alimentaire sur des parcelles de terrains alimentées en eau de mer brute.

L'aire de carénage du port de pêche est équipée de portiques de 20 t et de 300 t d'ici la fin de l'année 2019 (contre 180 t actuellement). Cette zone permet de caréner ou de faire des réparations de tous types de navires : bateau de pêche, yachts, péniches, catamarans, voiliers etc.

**PLAISANCE**

Le port de plaisance a la particularité de s'étendre sur toute la ville de Sète. Ainsi, les 1750 anneaux gérés par Port sud de France, se répartissent le long des canaux (1 100 pour les abonnés annuels) mais également sur 4 différents spots dans la ville (650 au total), chacun ayant ses spécificités permettant ainsi de répondre à tous les besoins des plaisanciers en escale ou abonnés (petite plaisance, yachting, etc.). A compter de juillet, un bassin sera affecté à la très grande plaisance pour des unités de 50 à 160m)

**Projet stratégique 2015-2020 : 400 M€ engagés à horizon 2020**

300 M€ ont déjà accompagné des réalisations majeures : quai H, rénovation du môle Saint-Louis, nouvelle capitainerie, rénovation intégrale du quai Maillol, achat d'une seconde grue mobile « grande capacité », hangar à bétail. 400 M€ d'investissements réalisés à 50% par le public et 50% par le privé.

Pour cette année 2019, le grand chantier concerne un nouvel appontement pétrolier et l'aménagement d'une zone de 18 ha, mais aussi une rénovation de la criée et une extension du port de plaisance.

Plus de **100 emplois** directs ont été **créés** depuis 2015, qui portent à **1 600 le nombre de personnes** qui travaillent pour le port.

**Projet Stratégique 2021-2025** : Tourné vers l'innovation et l'environnement (Poursuite du photovoltaïque, courant quai, hydrogène (power to gas)) pour la poursuite de son développement et la création de **180 emplois supplémentaires.**

PARTIE **2**

# LES TRAVAUX PUBLICS DANS LE DEPARTEMENT DE L'HERAULT

- 380 établissements employeurs
- plus de 5 000 salariés et intérimaires
- environ 20% de l'appareil de production du secteur des Travaux Publics de la région Occitanie
- 65% du chiffre d'affaires réalisés par la commande publique et 35% dans les travaux routiers

## L'emploi et les entreprises

Début 2018, le département de l'Hérault compte 380 établissements employeurs des Travaux Publics employant 4757 salariés, auxquels on peut rajouter 776 intérimaires.
L'appareil de production dans les TP du département représente 19% des effectifs des TP de l'Occitanie, aussi bien en ce qui concerne les effectifs salariés que le nombre d'établissements, ce qui place le département en 2ème position dans le classement régional.
Les salariés des Travaux Publics comptent par ailleurs pour 1,8% du total des salariés du département, tous secteurs confondus (1,9% en moyenne régionale). Ces effectifs sont présents dans 38% des communes du département.

**Évolution du nombre d'établissements employeurs des Travaux Publics dans l'Hérault**
*Source : Urssaf au 31/12 – sept2018*

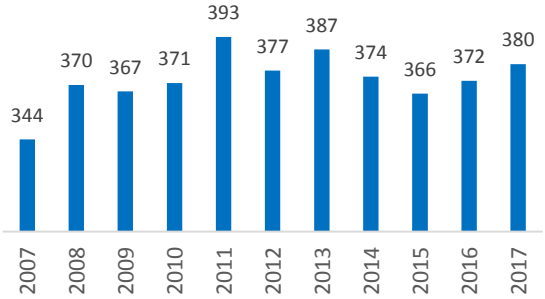


**Évolution du nombre de salariés des Travaux Publics dans l'Hérault**
*Source : Urssaf au 31/12 – avril 2018*

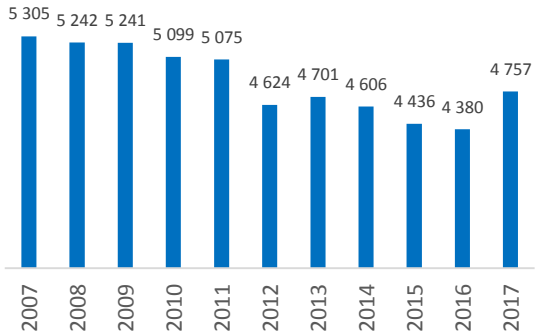


**Évolution du nombre d'intérimaires des Travaux Publics dans l'Hérault**
*Source : Dares*

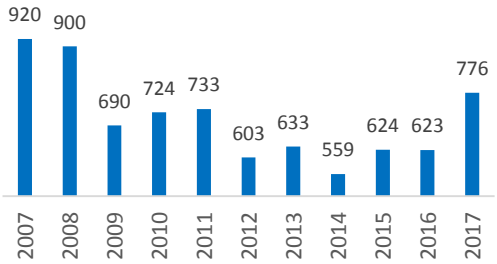


**Localisation des salariés TP**
*Source : Urssaf au 31/12 – avril 2018*

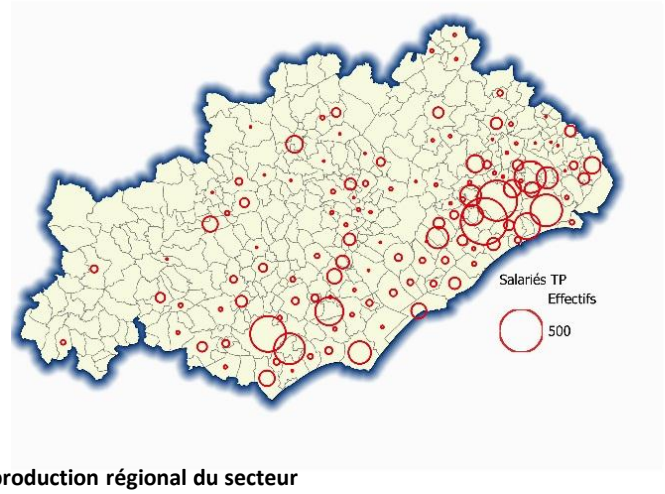


**Le poids des TP dans l'appareil de production régional du secteur fin 2017**
*Source : Urssaf – sept.2018*

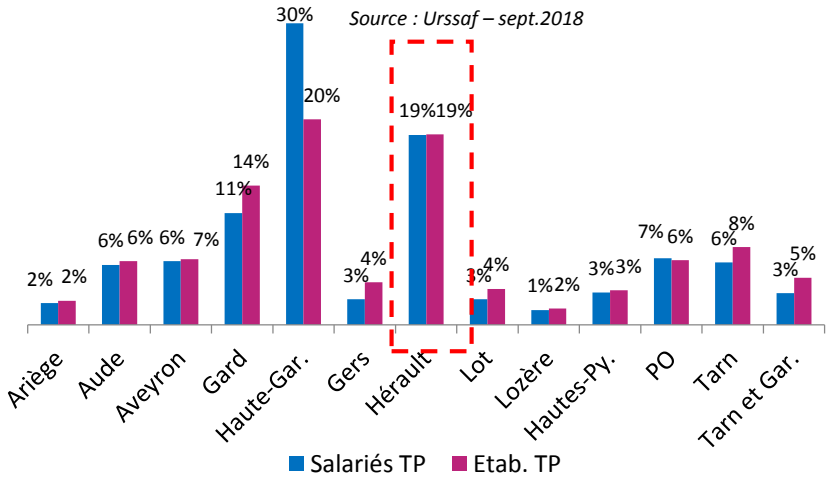

## L'activité globale du secteur

En région Occitanie, le chiffre d'affaires des TP s'élève à 3,6 Mds € en 2017, soit 9,4% du CA total réalisé au niveau national par le secteur.

**Les chiffres d'affaires des TP :**
**. 65% sont réalisés par la commande publique**
**. 42% par les collectivités locales**
**. 38% dans les travaux routiers**

**Chiffre d'affaires TP en 2017 en Occitanie**
*Source : FNTP*

**Répartition par type de travaux**

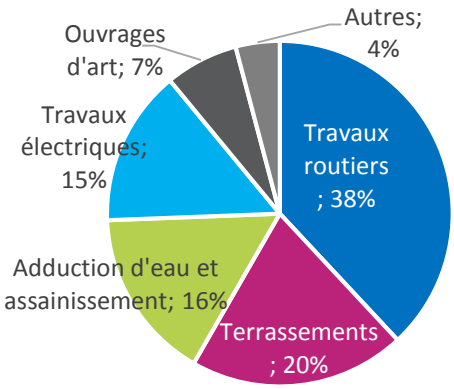


**Répartition selon la clientèle**

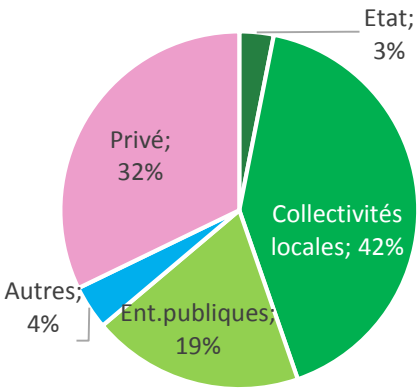


Plus d'un tiers de l'activité est issu des travaux routiers.

La commande publique compte pour 64% du chiffre d'affaires des Travaux Publics. Au sein de la commande publique, les collectivités locales sont à l'origine de 65% des dépenses pour les TP, soit 42% du total.

## Les dépenses des collectivités territoriales dans l'Hérault

Les dépenses de Travaux Publics des collectivités territoriales du département atteignent 339 millions d'€ en 2017. Compte tenu du poids de la commande publique et des collectivités territoriales dans le CA du secteur, l'activité du secteur est fortement dépendante des travaux commandés par les collectivités locales.

**Évolution du montant des dépenses en Travaux Publics par les collectivités territoriales de l' Hérault**
*Unité : million d'euros TTC - Source : DGFIP exploitation réseau des CERC*

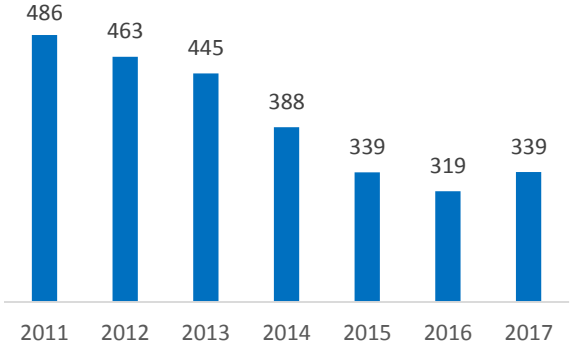


**Évolution des salariés et des dépenses TP des collectivités base 100 en 2011**
*Source : Urssaf - Dares - DGFIP*

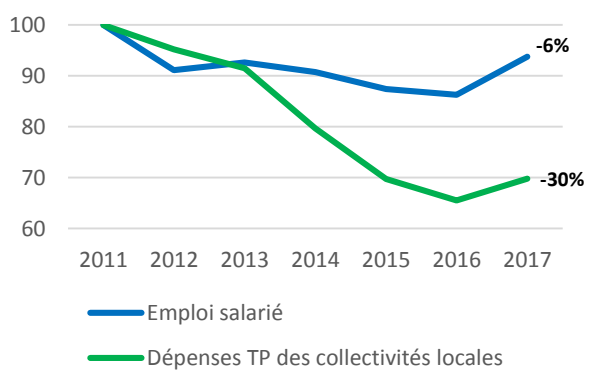

## La gestion des déchets

**Estimation du gisement de déchets du BTP en Occitanie**
*Source : CERBTPLR CRC MP, traitement Inddigo/CR Occitanie – nov. 2017*

**Travaux publics : 8Mt**, à 98% inertes
**Bâtiment : 3,5 Mt** :
- 2,5 Mt d'inertes et 1Mt de déchets non dangereux
- 2/3 sont produits par l'activité de démolition

**Déchets inertes issus du bricolage (collectés en déchèteries) : 0,2 Mt**

Le gisement régional est estimé à près de 12 millions de tonnes en Occitanie. 70% sont issus des chantiers de TP.

66% des déchets inertes recensés sont valorisés. A horizon 2020, l'objectif de valorisation des déchets du BTP s'élève à 70%.

**Dans le département de l'Hérault, les chantiers des TP génèrent quelques 1 500 000 tonnes de déchets hors réemploi** (*Source : État des lieux et diagnostic pour le département de l'Hérault, CERBTPLR, août. 2014).*

**Le Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD)** relève d'une nouvelle mission confiée aux régions par la loi NOTRe d'août 2015.
Intégré dans le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), le PRPGD Occitanie fixera des objectifs et des moyens pour la réduction, le réemploi, le recyclage ou la valorisation des déchets. Il est actuellement en cours de définition par les services du Conseil régional, en lien avec les acteurs du territoire.

**Une quarantaine d'installations spécialisées dans la gestion des déchets du BTP** sont répertoriées dans le département.

**Les installations de tri, transit et traitements des déchets du BTP dans l'Hérault**

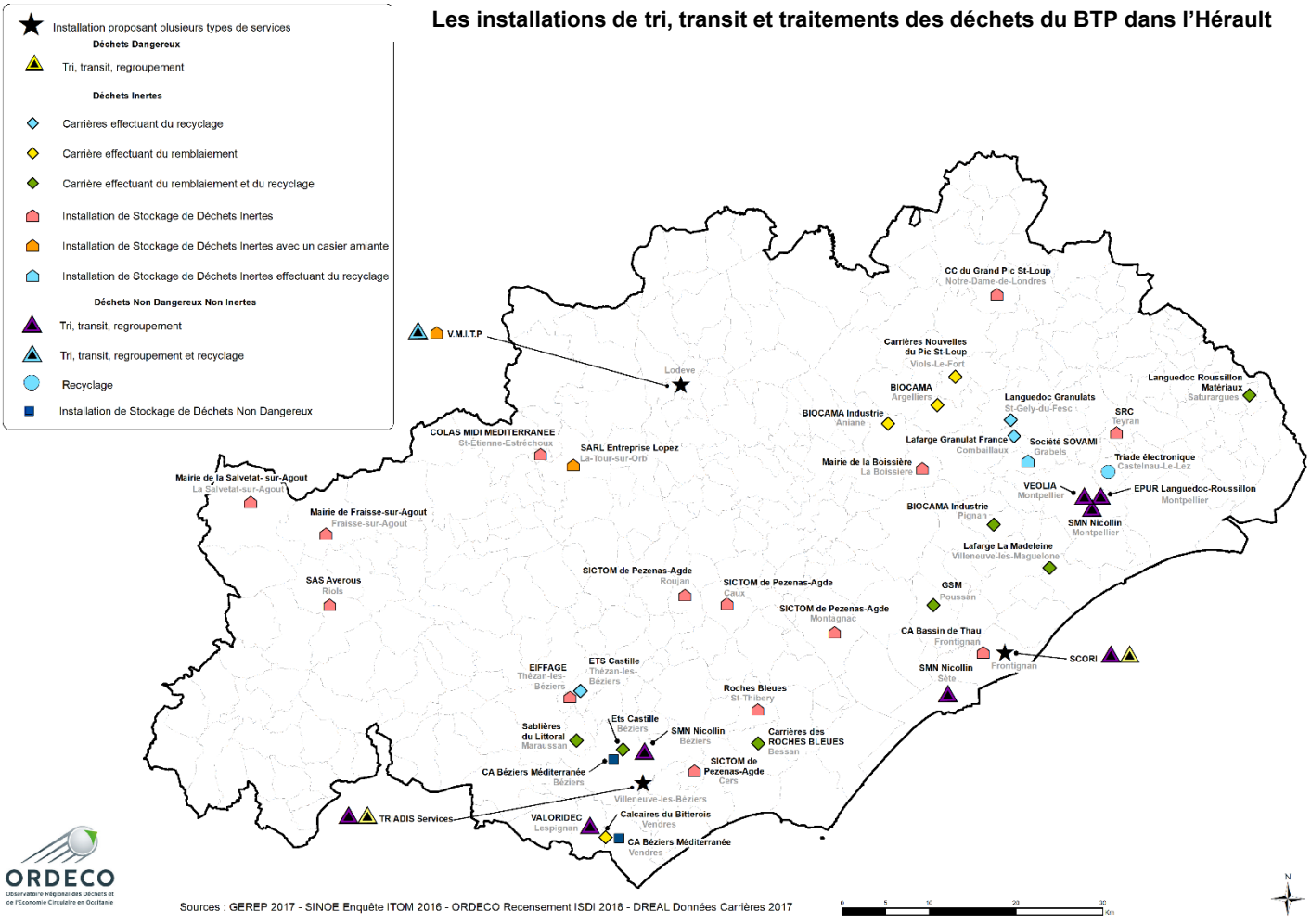

En plus des installations spécialisées, quelques **70 déchèteries municipales accueillent les déchets du BTP** dans le département.

**Les déchetteries municipales acceptant les déchets du BTP dans l'Hérault en 2017**

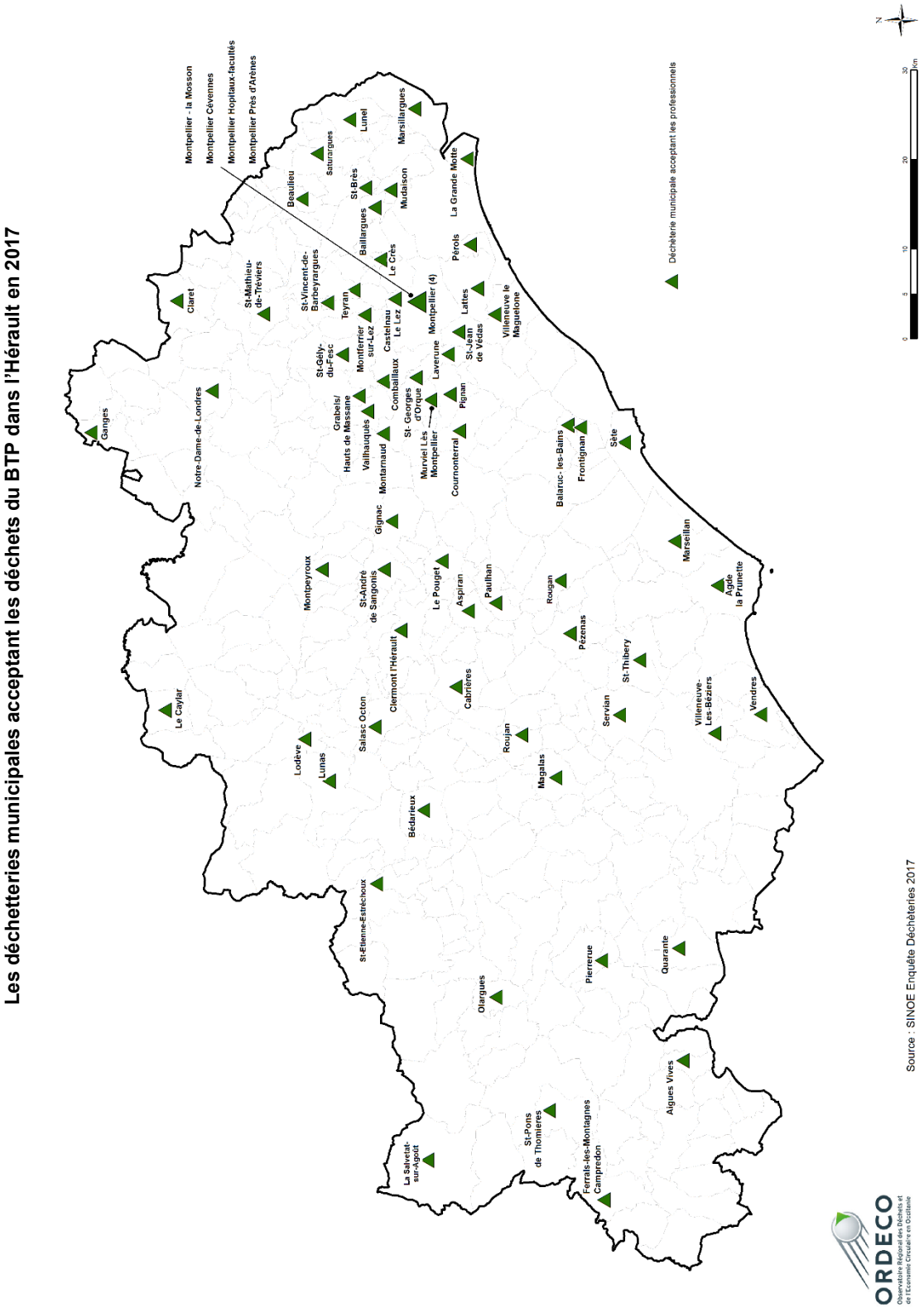

## Des process de production plus économes pour l'environnement

Illustration de techniques développées pour les revêtements routiers

**Évolution des productions d'enrobés tièdes dans l'Hérault**

*Source FRTP*

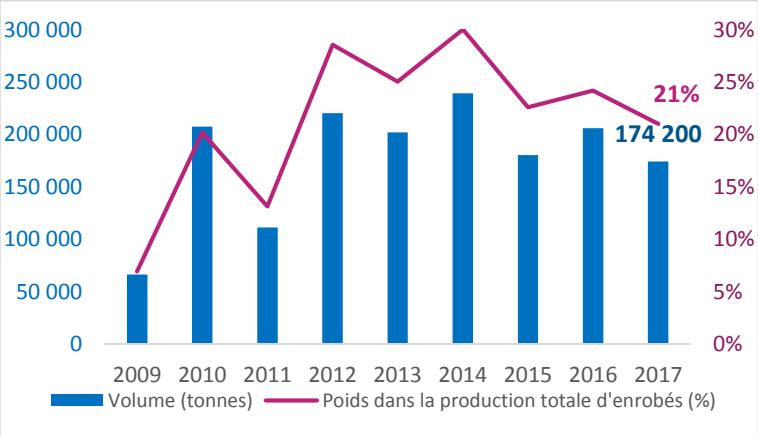


**La technique des enrobés tièdes permet :**

- de réduire l'énergie nécessaire à leur fabrication
- de diminuer les émissions de gaz à effet de serre
- d'améliorer les conditions de travail, par la diminution de la température des enrobés bitumineux et ainsi, par la suppression des émissions de fumées.

En 2017, 174 200 tonnes d'enrobés tièdes ont été produites dans le département de l'Hérault. Au total depuis 2009, le département contribue à hauteur de 62% du total de la production d'enrobés tièdes dans le territoire ex Languedoc-Roussillon.

Dans le département en 2017, les enrobés tièdes comptent pour 21% du total de la production d'enrobés du département, un résultat conforme à la moyenne en ex LR de 21%.

**Objectifs de la LTECV en matière de réemploi, recyclage et valorisation de déchets pour les chantiers routiers :**

- d'ici à 2020, en entretien ou construction : au moins 70 % des matières et déchets produits doivent être réemployés, recyclés ou orientés vers la valorisation matière ;
- d'ici à 2017, en construction : au moins 50 % (60 % en 2020) en masse des matériaux utilisés sont issus de déchets ;
- d'ici à 2017, en entretien ou construction : au moins 10 % (20 % en 2020) en masse des matériaux utilisés dans les couches de surface et au moins 20 % (30 % en 2020) en masse des matériaux utilisés dans les couches d'assise sont issus de déchets.

**Evolution de la production d'agrégats d'enrobés réutilisés dans l'Hérault**

*Source FRTP*

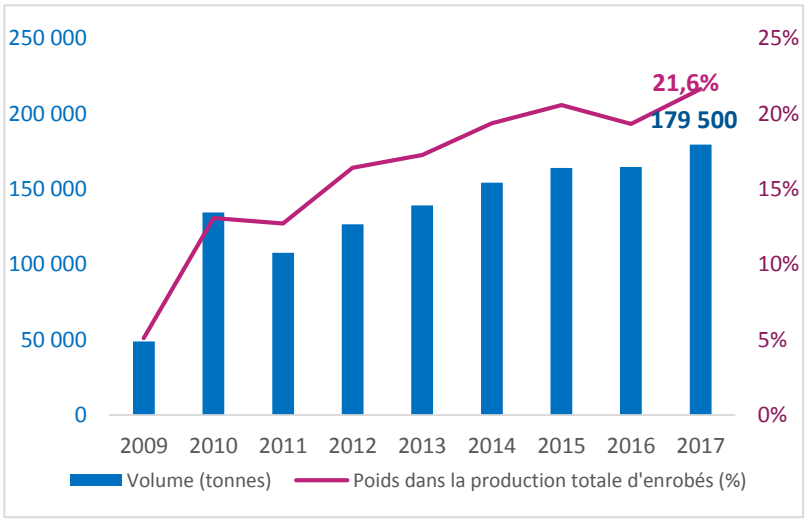


En 2017, 179 500 tonnes d'agrégats d'enrobés provenant de déconstruction de chaussées ou des surplus des centrales d'enrobage ont été réutilisées dans la production d'enrobés dans le département. Depuis 2009, sur plus de 2 millions de tonnes d'agrégats d'enrobés réutilisés en ex Languedoc-Roussillon, le département de l'Hérault y a contribué à hauteur de 60% du total.

Ainsi, 22% de la production totale d'enrobés du département est issue des agrégats d'enrobés, un résultat sensiblement supérieur à la moyenne du territoire ex LR s'élevant à 19%.

OCCITANIE

CERC

FILIÈRE CONSTRUCTION

*Mesurer. Anticiper.*


**Cellule Economique Régionale de la Construction**

**https://www.cercoccitanie.fr**

**Site Montpellier**

**Tél. 04 34 46 67 48**

**emmanuelle.sourisseau@i-carre.net**

**Site Toulouse**

**Tél. 05 61 58 65 42**

**stephanie.fourcade@crcbtp.fr**


**membres du GIE Réseau des CERC**

**avec la participation de:**

La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

# Patrimoine et qualité des services des infrastructures et des réseaux du département de l'Hérault

Juillet **2019**